

# Rapport annuel 2009

Chiffres présentés selon l'ancien format du compte d'emploi annuel des ressources



chercher pour guérir  
prévenir pour protéger  
accompagner pour aider



*pour la vie*

# Sommaire

- 1** ▶ **1 • Le mot du président**

---
- 2** ▶ **2 • L'identité de la Ligue**

---
- 5** ▶ **3 • Les événements clés de l'année 2009, chiffres et repères essentiels**
  - 3.1. Événements clés
  - 3.2. Un événement essentiel pour la Ligue : l'annonce du Plan cancer II (2009 - 2013)
  - 3.3. Chiffres et repères essentiels

---
- 13** ▶ **4 • L'activité de l'année 2009**
  - 4.1. Les réalisations des missions
    - 4.1.1. Recherche
    - 4.1.2. Prévention et promotion des dépistages
    - 4.1.3. Actions pour les malades et leurs proches
    - 4.1.4. École de formation
    - 4.1.5. Actions internationales
  - 4.2. Un projet transversal majeur : le Plan d'actions de la société face au cancer
  - 4.3. Les services du siège
    - 4.3.1. Faire connaître la Ligue : assurer sa communication
    - 4.3.2. La générosité du public
    - 4.3.3. Optimiser la gestion de la Ligue
    - 4.3.4. Soutenir au quotidien
  - 4.4. Évolutions du modèle économique de la Ligue en 2009
  - 4.5. Les principales conventions avec des organismes extérieurs à la Ligue

---
- 53** ▶ **5 • L'organisation de la Ligue**

---
- 57** ▶ **6 • Les ressources humaines de la Ligue**

---
- 59** ▶ **7 • Rapport financier**
  - 7.1. Le mot du trésorier
  - 7.2. Principes généraux d'établissement des comptes de la Ligue
  - 7.3. Avertissement au lecteur : modifications de comptabilisation intervenues en 2009
  - 7.4. États financiers combinés
  - 7.5. La politique menée en 2009 en matière de réserves financières



# Une Ligue solide au cœur d'une année contrastée

**C**omment résumer l'année 2009 tant elle fut contrastée pour la Ligue comme pour toute la société française ? Avec une crise économique et sociale sans précédent, plongeant davantage encore les personnes atteintes de cancer dans une situation précaire, une association telle que la nôtre aurait pu sombrer dans la morosité. Or, la politique de la Ligue repose sur un optimisme déterminé mais non béat qui permet de soulever des montagnes. L'une de ces montagnes que la Ligue se devait d'affronter, est la nécessaire mobilisation de toute la société pour une lutte contre le cancer moderne, efficace, humaniste, qui n'oublie personne et qui la place au premier rang des priorités sanitaires et sociales de la nation.

2009 est, à ce titre, une année historique puisque s'inscrivant dans la continuité de la 1<sup>re</sup> Convention de la société face au cancer organisée par la Ligue fin 2008. 2009 s'est conclue avec l'annonce du Plan cancer II placée sous le signe de la lutte contre les inégalités face au cancer et inscrivant dans ses textes la Ligue comme pilote, copilote ou associée des principales mesures, reconnaissant ainsi son rôle majeur et sa vision d'une acuité si précise que chaque combat qu'elle inaugure ou exige se transforme en une prise de conscience salutaire : la place des malades, la question des adolescents face au cancer, le rôle des proches, les difficultés de l'annonce de la maladie, l'organisation du dépistage, une politique de prévention volontaire et la mobilisation de la société.

En 2009, les donateurs et adhérents ont renouvelé leur fidélité et cela malgré la crise économique et sociale qui a frappé avec sévérité. C'est parce que la Ligue passe un véritable contrat avec ses donateurs, testateurs et adhérents qu'elle leur doit des comptes précis, clairs tant financiers et comptables que stratégiques ou politiques. J'espère que ce rapport apportera les réponses aux questions légitimes qu'ils se posent. Ce document est aussi fait pour être lu par les ligueurs, ceux qui sont « au contact » de la réalité de la lutte contre le cancer. Il est aussi à disposition des leaders d'opinion qui doivent comprendre l'ampleur des chantiers ouverts et menés par la Ligue.

La Ligue est diverse, complexe, implantée partout en France, singulière et innovante dans bien des domaines, avec toujours, placé au cœur de ses préoccupations, l'intérêt des malades. Demeurant en 2009 le premier financeur de la recherche en France, la Ligue continuera de choisir, en toute indépendance, les meilleures équipes, à soutenir les meilleurs chercheurs en devenir ou confirmés, à orienter certains programmes vers des cancers qui n'intéressent pas l'industrie pharmaceutique parce que « non rentables » mais qui concernent plusieurs milliers de personnes. Si la Ligue change – en mieux – la vie d'une seule personne concernée par cette maladie, elle est dans son rôle le plus essentiel. La solidarité avec les plus vulnérables est en effet un des éléments constitutifs de son identité pour laquelle un travail a été entrepris en 2009 et sera poursuivi en 2010.

Inscrire dans la durée ses engagements et pouvoir faire face aux aléas conjoncturels oblige la Ligue à prévenir financièrement les turbulences et c'est la raison pour laquelle en 2009, grâce au soutien des donateurs, notre association peut sécuriser financièrement les plus importants de ses programmes sans porter atteinte à son esprit d'innovation, d'expérimentation, ses capacités de déploiements solidaires ou sa volonté critique d'avancer pour faire reculer la maladie.

L'occasion m'est donnée ici de remercier tous ceux qui soutiennent la Ligue et tous ceux qui font la Ligue : les ligueurs militants, bénévoles ou salariés, les chercheurs, les soignants, les partenaires politiques, économiques ou sociaux et bien entendu, avant tout, les malades et leurs proches.

**Francis Larra,**  
président de la Ligue contre le cancer



L'identité  
de la Ligue

La Ligue nationale contre le cancer, fédération d'associations loi 1901 et elle-même association reconnue d'utilité publique, est la 1<sup>ère</sup> association caritative en France par son nombre d'adhérents, 721 876. Ses 13 000 bénévoles et militants au sein de 103 Comités départementaux partagent le même projet de société face au cancer et les mêmes valeurs : **humanisme, solidarité et esprit fédéral.**

La Ligue mène un ensemble coordonné d'actions de lutte contre le cancer avant, pendant et après la maladie.

- **Prévenir pour protéger** : la Ligue est moteur de la prévention contre le cancer ; elle mène auprès des populations des programmes de prévention primaire d'éducation à la santé et de promotion des dépistages.
- **Chercher pour guérir** : la Ligue est le 1<sup>er</sup> financeur indépendant de la recherche contre le cancer : elle prescrit des recherches, les finance et les évalue.
- **Accompagner pour aider** : la Ligue agit au plus près de la population : elle lutte aux côtés des malades mais aussi de leurs proches afin de leur fournir un cadre de vie avant, pendant et après le traitement qui leur garantisse à la fois dignité et accès aux droits sociaux.

**Le plan d'actions de la société face au cancer, repris par le Plan cancer II,** est la traduction opérationnelle de cet ensemble d'actions et de projets, dont un observatoire sociétal assure l'évaluation.

Association indépendante aux plans politique et financier par une tradition qui remonte à 1918, la Ligue doit à la générosité de ses adhérents une prise de parole libre et continue qui en fait un interlocuteur respecté des pouvoirs publics et, plus généralement, de l'ensemble de la société face au cancer.

C'est ainsi que, en cette période de crise économique et sociale, affermie dans son projet de société par le Plan Cancer II (2009-2013) à la conception duquel elle a largement contribué, la Ligue renforce son investissement dans trois domaines : la réduction des inégalités face au cancer, la recherche, et la prévention contre de nouveaux facteurs de risques parmi lesquels les facteurs de risque liés à l'environnement.

Pour mener ce Plan d'actions, la Ligue poursuivra ses appels à la générosité du public sous des formes diversifiées, et elle réduira progressivement ses réserves à un niveau compatible avec le respect tant de ses engagements publics que de ses engagements financiers pluriannuels.





**L**es événements  
clés de l'année 2009  
chiffres et repères  
essentiels



## 3.1. Événements clés

### **A • Les événements majeurs au sein de la Ligue**

- 23 et 24 janvier 2009 à Montpellier : **colloque sur la politique de la recherche**
- Du 10 au 17 mars 2009 dans toute la France : **Semaine nationale 2009, promotion de l'activité physique (campagne « Faut se bouger »)**
- 15 avril 2009 à Paris : **conférence des présidents de Comités départementaux**
- 13 et 14 mai 2009 à Paris : **colloque Actions pour les malades et leurs proches**
- 26 juin 2009 en Vendée : **Assemblée générale de la Ligue**
- 24 et 25 septembre 2009 à Paris : **neuvièmes journées de prévention de la Ligue**
- 6 octobre 2009 : **première réunion, à caractère informel, des associations appelées à constituer une Entente contre le cancer**
- 9 et 10 octobre 2009 : **première rencontre des Ligues francophones africaines et méditerranéennes de lutte contre le cancer**
- Octobre 2009 : **Octobre rose**
- 25 novembre 2009 : **Installation de l'instance préconfigurative de l'Observatoire sociétal du Plan cancer II**

### **B • Quelques événements majeurs dans l'environnement de la Ligue**

- 14 février 2009 : **remise au président de la République du rapport Grünfeld « recommandations pour le Plan cancer 2009 - 2013 »**
- 21 juillet 2009 : **loi du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (loi HPST)**
- 2 novembre 2009 à Marseille : **Annnonce par le président de la République du Plan cancer II (2009 - 2013), en présence du président de la Ligue**





## 3.2. Un événement essentiel pour la Ligue : l'annonce du Plan cancer II (2009 - 2013)



**L'annonce du Plan cancer II faite le 2 novembre 2009 par le président de la République constitue l'événement stratégique majeur de l'année écoulée.**

Le Plan cancer II constitue une étape importante pour la Ligue, qui a créé un environnement favorable à la prise en compte de ses revendications, grâce à une phase amont qui s'est notamment matérialisée par la convention de la société face au cancer le 23 novembre 2008.

La Ligue a ensuite été consultée dans la phase préparatoire, à compter de la remise au président de la République du rapport Grünfeld (14 février 2009).

Bien que la Ligue nationale contre le cancer n'ait pas obtenu gain de cause sur l'ensemble des arbitrages qu'elle avait sollicités, notamment sur la lutte contre le tabac, l'annonce du Plan cancer II marque le début d'une étape essentielle pour la Ligue et pour ses acteurs :

- la Ligue participe au comité de pilotage du Plan cancer II ;
- la Ligue a accepté la responsabilité d'être pilote ou copilote de cinq parmi les 30 mesures du Plan, présente et partenaire dans 29 actions sur 118, dans l'intérêt des malades et afin de réduire les inégalités sociales et territoriales dans tout ce qui touche au cancer ;
- la Ligue, association nationale de référence dans la lutte contre le cancer, est une association indépendante des pouvoirs publics ou de toute forme d'influence publique ou privée : c'est pourquoi, outre sa participation active au Plan cancer II, elle demeure vigilante et active sur les questions de prévention en amont de la maladie, ainsi que dans la recherche sous ses différentes formes.



## 3.3. Chiffres et repères essentiels

### A • Nombre d'adhérents

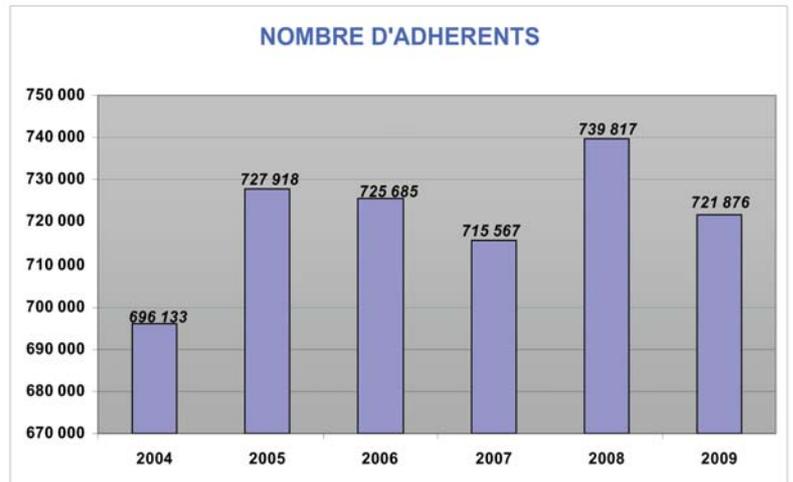
Le nombre d'adhérents a diminué de 2,4 % en 2009 : dans un contexte général de crise économique et sociale, la Ligue a su par ses actions et par son engagement au plan national conserver la fidélité d'une grande majorité de ses donateurs et adhérents

### B • Actions marquantes

#### a • Recherche

La Ligue, premier financeur non gouvernemental de la recherche contre le cancer, a investi 33,5 millions d'euros en 2009 qui ont été affectés en priorité aux actions suivantes :

- le soutien pour le fonctionnement de 94 équipes labellisées : 8,9 millions d'euros
- la poursuite du programme « Carte d'identité des tumeurs » : 2,1 millions d'euros
- le soutien aux jeunes chercheurs : 6,3 millions d'euros
- le programme « adolescents et cancer » : pour permettre une prise en charge mieux adaptée des jeunes patients
- le soutien de la recherche épidémiologique : notamment l'étude E3N portant sur 100 000 femmes adhérant à la MGEN
- la participation au fonctionnement de neuf plateformes régionales en recherche clinique (essais thérapeutiques)
- le soutien de la recherche en sciences humaines et sociales



L'investissement de la Ligue par son soutien à la recherche contre le cancer s'inscrit dans la durée, la plupart des actions étant pluri-annuelles.

#### b • Actions pour les malades et pour leurs proches

La Ligue a aidé les malades et leurs proches par les principales actions suivantes :

- aides financières aux personnes en situation de précarité ou isolées : 4,4 millions d'euros ;
- qualité de vie des malades à l'hôpital : 1,7 million d'euros ;
- aides à la vie quotidienne au domicile (mise en place des aides à la vie quotidienne, formation des auxiliaires de vie, conseils pour le retour à l'emploi, etc.) : 1,5 million d'euros ;
- soutien psychologique : 1 million d'euros ;
- soins à domicile : 0,2 million d'euros.



- La Ligue a informé et écouté les patients et les proches, notamment par :
- 170 points d'information avec présence de professionnels et de bénévoles ;
  - la participation à la création de postes de psychologues ;
  - la mise en place de groupes de parole pour les patients et pour les proches ;
  - un ensemble coordonné de services nationaux d'écoute :
  - 1 700 appels/ an auprès d'écouter psychologues ;
  - 420 appels/ an auprès d'avocats mandatés par le Barreau de Paris ;
  - 1 227 appels/ an auprès de l'équipe AIDEA (assurabilité) ;
  - un forum sur [www.ligue-cancer.net](http://www.ligue-cancer.net), qui correspond avec les patients (3 811 nouveaux inscrits).

Plus de 1 000 bénévoles œuvrent dans ces activités, et parmi eux 400 représentent les patients au sein des instances officielles de représentation des usagers.

### c • Prévention et dépistages

La Ligue a agi et investi notamment dans les domaines suivants :

- prévention primaire, pour 1,2 million d'euros ;
- éducation pour la santé, pour 1,5 million d'euros ;
- promotion du dépistage, pour 0,6 million d'euros ;
- production de documents d'information, pour 1,4 million d'euros.

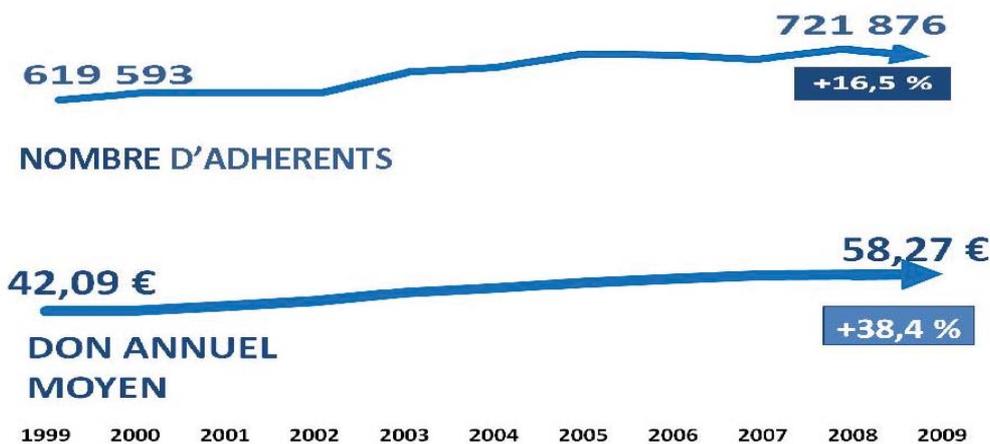
Elle a participé à différentes manifestations et colloques, communiqué contre les facteurs de risque parmi lesquels le tabagisme afin de faire respecter les lois, normes et réglementations, et elle a poursuivi la promotion d'outils de prévention, le tout à hauteur de 1,6 million d'euros.

### d • Formation

L'école de formation de la Ligue, destinée à professionnaliser les permanents et bénévoles sur lesquels elle s'appuie, a formé 1 973 stagiaires sur 42 modules. Depuis 2002, elle a formé 10 000 stagiaires.

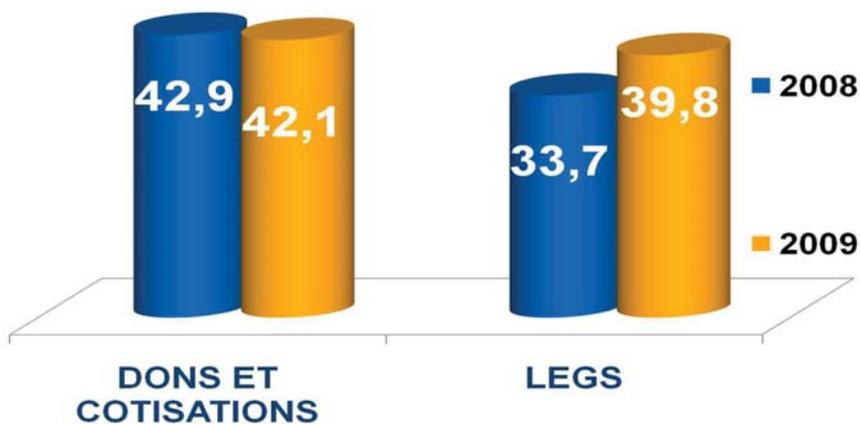
## C • Chiffres repères

### Adhérents et dons moyens



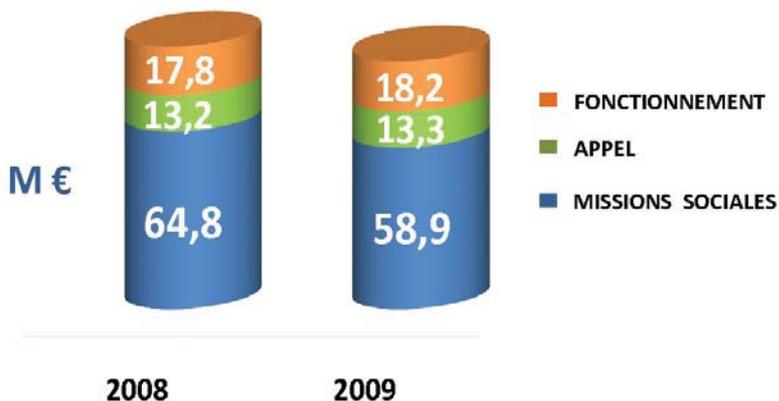
Évolution des dons et des legs

Les dons et cotisations ont diminué de 1,9 %, tandis que les réalisations de legs ont augmenté de 18,2 %



Missions sociales, frais d'appel et frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement et les frais d'appel à la générosité du public ont été maîtrisés, tandis que, dans un contexte de crise économique et sociale, l'investissement de la Ligue dans les missions sociales s'est porté sur les actions prioritaires de la recherche et d'accompagnement aux malades et à leurs proches.



Conformément aux recommandations de la Fédération, les Comités départementaux ont diminué leur soutien aux équipements hospitaliers locaux, pour le transférer en partie sur des aides à la population précarisée par la maladie et par la crise économique.





L'activité de  
l'année 2009



## 4.1. Les réalisations des missions

### **4.1.1. • RECHERCHE**

Les efforts conjugués des Comités départementaux et du siège font de la Ligue le premier financeur non gouvernemental de la recherche contre le cancer en France. La Ligue constitue, de fait, un partenaire incontournable pour toutes les instances, notamment l'INCa, le réseau des cancéropôles et les équipes scientifiques s'impliquant dans la recherche destinée à la lutte contre le cancer.

La politique d'aide à la recherche développée par la Ligue est ambitieuse et transparente. Elle s'organise dans la durée selon trois axes complémentaires : le soutien aux laboratoires, la recherche auprès des malades et le soutien aux jeunes chercheurs.

Ces trois grandes orientations font l'objet d'actions et de programmes d'envergure nationale appuyés sur des appels à projets annuels à destination des institutions publiques de recherche et de soins.

- Le soutien aux laboratoires s'est élevé en 2009 à un total de 19,9 millions d'euros réparti entre des programmes nationaux : équipes labellisées et Cartes d'identité des tumeurs ainsi que des subventions régionales dédiées au financement du fonctionnement et de l'équipement de laboratoires dans les régions.
- La recherche auprès des malades a bénéficié d'un montant total de 7,3 millions d'euros réparti, d'une part, dans le soutien à des projets de recherche clinique et épidémiologique, dans le domaine des sciences humaines et sociales et, d'autre part, dans le programme « Adolescents et cancer » destiné à permettre une prise en charge efficiente des jeunes patients.
- Le soutien aux jeunes chercheurs a représenté un montant total de 6,3 millions d'euros alloués sous la forme d'allocations de recherche et de subventions.

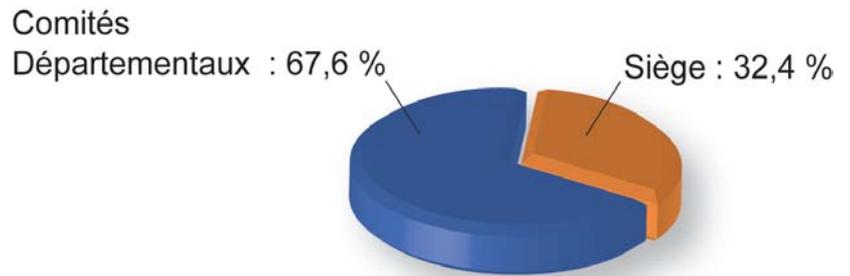
Le détail des montants alloués par les Comités départementaux et le siège de la Ligue est détaillé par type d'actions et de programmes dans le tableau ci-dessous. La figure qui suit présente de manière globale les participations respectives des Comités départementaux et du siège dans le soutien accordé à la recherche en 2009.



Répartition du soutien alloué à la recherche en 2009

	Comités Départementaux	Siège
<b>Le soutien aux laboratoires</b>		
<b>Recherche Fondamentale</b>		
Equipes Labellisées	6 001 606 €	2 876 394 €
Subventions régionales	8 745 424 €	120 228 €
<u>Total</u>	<b>14 747 030 €</b>	<b>2 996 622 €</b>
<b>Cartes d'Identité des Tumeurs</b>	<b>2 091 120 €</b>	<b>22 615 €</b>
	<b>Total : 19 857 387</b>	
<b>La recherche auprès des malades</b>		
<b>Recherche clinique</b>		
BECT		1 262 000 €
EORTC		250 000 €
Appel d'Offres	1 694 043 €	1 186 426 €
<u>Total</u>	<b>1 694 043 €</b>	<b>2 698 426 €</b>
<b>Recherche épidémiologique</b>		
E3N	140 000 €	
Appel d'Offres	633 067 €	1 132 668 €
<u>Total</u>	<b>773 067 €</b>	<b>1 132 668 €</b>
<b>Recherche en Sciences Humaines et Sociales</b>	<b>294 623 €</b>	<b>314 577 €</b>
<b>Programme "Adolescents et Cancer"</b>	<b>352 982 €</b>	<b>57 711 €</b>
	<b>Total : 7 318 097</b>	
<b>Le soutien aux jeunes chercheurs</b>		
Allocations Nationales	1 786 008 €	3 269 165 €
Partenariat Avenir		120 444 €
Partenariat Icrett		34 000 €
Allocations Régionales	1 053 371 €	
<u>Total</u>	<b>2 839 379 €</b>	<b>3 423 609 €</b>
	<b>Total : 6 262 988</b>	
<b>Autres financements</b>		
Congrès	19 003 €	20 000 €
Frais de fonctionnement	437 794 €	489 137 €
<u>Total</u>	<b>456 797 €</b>	<b>509 137 €</b>
<u>TOTAL</u>	<b>23 249 041 €</b>	<b>11 155 365 €</b>
	<b>Total : 34 404 406</b>	

Parts respectives des Comités départementaux et du siège dans les ressources allouées à la recherche en 2009



## A • Le soutien aux laboratoires

### • Équipes labellisées

Ce programme phare de la Ligue apporte une contribution majeure à l'amélioration des connaissances en oncologie. Il se concrétise par un soutien financier accordé pour une durée de trois années (renouvelables) à des équipes sélectionnées en fonction de leur excellence scientifique, de l'originalité et de la faisabilité de leur projet. Ce label est attribué sous réserve de l'acceptation du caractère exclusif du soutien de la Ligue. Les 94 équipes labellisées au 1<sup>er</sup> janvier 2009 focalisent leurs travaux sur sept grandes thématiques : fonctions cellulaires, biologie cellulaire, différenciation tissulaire, immunologie, aspects génétiques, environnement et agents infectieux, et traitement du cancer. Elles regroupent 1 036 acteurs de recherche soit près de 30 % des personnels statutaires CNRS et Inserm travaillant à la recherche cognitive sur le cancer. Les efforts des équipes labellisées sur la période 2007-2009 sont attestés par la publication de 282 articles dans des revues internationales.



### • Programme Cartes d'identité des tumeurs (CIT)

Mieux diagnostiquer et prendre en charge, affiner le pronostic et cibler plus précisément, voire individuellement les thérapies, ce sont là les objectifs poursuivis par le programme CIT. Ce programme clé pour le développement de traitements personnalisés des cancers s'appuie sur une caractérisation du génome des tumeurs au niveau de sa structure et de son expression selon une approche standardisée. Ces analyses permettent de mettre en évidence des anomalies qui, une fois associées à l'état observé du patient, définissent une signature, ou carte d'identité de la tumeur. Stockées dans une base de données, Annotator, mise au point et gérée par l'équipe de bioinformatique de la Ligue, ces informations sont utiles à la compréhension des mécanismes des cancers. Le programme CIT a été initié par la Ligue et bénéficie également de sa coordination et de son soutien financier depuis l'année 2003, grâce à un appel à projets annuel. La sélection de ces derniers est effectuée par un comité d'experts désignés par la direction de la recherche de la Ligue et l'INCa. Le programme CIT met notamment en exergue le rôle fédérateur de la Ligue dans la recherche en oncologie, au côté des médecins et des biologistes.

Les travaux réalisés depuis 2003 ont déjà permis de caractériser plus de 7 900 tumeurs d'une vingtaine de pathologies cancéreuses. Ces résultats ont trouvé des applications en routine clinique permettant d'améliorer le diagnostic et la prise en charge de tumeurs de la corticosurrénale et de glioblastomes.





## **B • La recherche auprès des malades**

### **• La recherche clinique**

Elle concerne directement le patient et se focalise principalement sur les essais thérapeutiques. La Ligue apporte son soutien au Bureau d'études cliniques et thérapeutiques (BECT) de la Fédération nationale des centres de lutte contre le cancer ainsi qu'à l'organisation européenne pour la recherche et le traitement du cancer (EORTC). Ce dispositif a été enrichi depuis l'année 2003 par des appels à projets annuels. Ces derniers ont pour objectif de soutenir la mise en place de plateformes régionales de recherche clinique ainsi que le développement de projets intégrant des problématiques de santé publique (études d'impacts des stratégies diagnostiques, études de pratiques d'amélioration des soins, etc.).

### **• La recherche épidémiologique**

La conception d'une politique de santé publique efficace doit pouvoir s'appuyer sur une recherche épidémiologique forte. La Ligue s'est engagée dans le développement de ce type de recherche en apportant son soutien à plusieurs types de projets : des études spécifiques, notamment l'étude E3N et l'Observatoire des principales pathologies cancéreuses (OPPC), et un appel à projets annuel. L'étude E3N qui porte sur l'analyse de certains facteurs, notamment hormonaux, alimentaires et génétiques, dans la survenue des cancers chez la femme est financée depuis 1990. Elle s'appuie sur trois ressources : une base de données informatisée constituée d'informations relatives au mode de vie et à l'évolution de la santé de 100 000 adhérentes à la Mutuelle générale de l'éducation nationale (MGEN), une base spécifique recensant les cas de cancer parmi les participantes, une bibliothèque d'échantillons sanguins de 25 000 participantes. Aujourd'hui, l'analyse de l'ensemble de ces ressources donne par exemple des éclairages de premier intérêt sur les relations entre le cancer du sein et le traitement hormonal substitutif de la ménopause, l'alimentation, l'activité physique... L'Observatoire des principales pathologies cancéreuses, mis en place avec le réseau Francim (Réseau français des registres du cancer) a été soutenu entre 2001 et 2006. L'étude réalisée s'est focalisée d'une part, sur la survie des patients atteints de cancer incluant tous les cas enregistrés dans dix départements et, d'autre part, sur les pratiques de soins et l'évolution après traitement pour les cancers les plus fréquents. Ces résultats ont été publiés en 2007. Concernant l'appel à projets national, celui-ci est renouvelé chaque année depuis 2004 et a permis de mobiliser la communauté académique autour de trois axes de recherche : l'épidémiologie génétique, les facteurs de risques et l'efficacité des politiques de dépistage et de la prévention.

### **• La recherche en sciences humaines et sociales**

La prise de conscience de l'intérêt des sciences humaines et sociales dans le domaine du cancer est récente. Ce type d'études s'accorde pleinement avec les autres missions sociales de la Ligue : la prévention et promotion des dépistages et l'action pour les malades et leurs proches. La Ligue s'est engagée dès l'année 2006 à soutenir ces recherches par un appel à projets annuel privilégiant l'étude des aspects non médicaux touchant le diagnostic, le dispositif d'annonce et le traitement de la maladie. Les informations tirées de ces recherches doivent permettre à terme une meilleure compréhension des facteurs humains, sociologiques et psychologiques associés à la perception de la qualité de vie par les patients et leurs proches. Elles contribuent aux efforts déployés dans le cadre du Plan d'actions de la société face au cancer (Plan ASC) initié par la Ligue en 2008.



### • Adolescents et cancer

La France manque de structures dédiées à la prise en charge thérapeutique et psychologique des adolescents et jeunes adultes (12 à 25 ans) atteints de cancer. Afin de promouvoir, à terme, l'amélioration de la prise en charge de ces jeunes patients, la Ligue a mis en place, dès l'année 2005, un programme de recherche ciblé « Adolescents et cancer ». Ce dernier fait l'objet d'un appel à projets annuel dont le financement est en partie assuré par une collecte de fonds organisée dans le cadre d'un partenariat entre les Comités départementaux de la Ligue et les centres E. Leclerc. Ce programme privilégie trois thématiques : des études cliniques et épidémiologiques, des études relatives à l'information ou des programmes d'éducatifs thérapeutiques, et des études concernant les conséquences psychologiques, familiales et sociales du cancer chez le jeune. Les résultats permettront de répondre à des questions essentielles à la création de structures adaptées au traitement et au suivi du cancer chez l'adolescent et le jeune adulte : Quels sont les traitements appropriés ? Comment aider le jeune patient à comprendre sa maladie et accepter son traitement ? Comment organiser ses relations avec son entourage ? Comment lui apporter une aide psychologique pour surmonter l'épreuve de la maladie et se réinsérer dans la vie sociale et/ou professionnelle ?

### C • Le soutien aux jeunes chercheurs

Le soutien aux jeunes chercheurs se concrétise principalement par des allocations de recherches attribuées à des doctorants et post-doctorants et dans une moindre mesure par des subventions accordées dans le cadre des partenariats Avenir (avec l'Inserm) et Icret avec l'UICC (Union internationale contre le cancer).

Les demandes d'allocations sont évaluées par deux experts des Commissions d'expertise nationales et les classements qui résultent de cette analyse sont ensuite proposés au Conseil scientifique national et validés par le Conseil d'administration. Les doctorants et post-doctorants sélectionnés bénéficient d'un CDD financé en intégralité par la Ligue. Près de 40 % des allocations attribuées à de jeunes chercheurs concernent des post-doctorants accueillis par des équipes labellisées ce qui permet de renforcer le soutien à celles-ci et souligne la continuité de l'action de la Ligue.

### D • Le colloque de la recherche

Un colloque annuel organisé par la mission recherche permet de présenter les travaux de scientifiques soutenus par la Ligue, leurs résultats et les avancées susceptibles d'en découler. Cet événement constitue un forum permettant de communiquer sur la science mais également d'échanger avec ceux qui la font. Seize projets, illustrant notamment la diversité des recherches soutenues et la continuité de l'action de la Ligue auprès de la communauté scientifique, ont ainsi été présentés lors de la dernière édition qui s'est tenue à Marseille les 5 et 6 février derniers.

Le colloque de la recherche s'impose donc comme un rendez-vous essentiel au cours duquel les représentants des Comités départementaux peuvent rencontrer des membres des équipes bénéficiaires et appréhender concrètement l'apport de la recherche à la lutte contre le cancer.



Un ouvrage, fondé sur l'étude JADE pilotée par Sarah Dauchy avec le soutien de la Ligue, est paru en fin d'année 2009 sous le titre « L'adolescent atteint de cancer et les siens : quelle détresse, quelles difficultés, quels souhaits d'aide ? » Éditions Springer



#### 4.1.2. • PRÉVENTION ET PROMOTION DES DÉPISTAGES

Dans les années les plus récentes, la Ligue s'est engagée dans le champ de la prévention pour une meilleure protection des populations sur les registres suivants :

- définition des grandes orientations nationales au travers du 1<sup>er</sup> Plan cancer (2003-2007) et dans l'élaboration du Plan cancer II (2009-2013) ;
- lutte contre le tabagisme : après avoir facilité la parution des décrets Bertrand en adressant aux parlementaires 380 000 signataires, la Ligue poursuit son action notamment au plan des actions de surveillance et d'appui à l'application des lois et réglementations ;
- rôle précurseur dans la promotion de l'activité physique pour lutter contre les risques de cancer du côlon et du sein. La semaine nationale 2009 a été consacrée à cette thématique.

Les stratégies de prévention des cancers sont transversales, car de nombreux facteurs de risque ne sont pas spécifiques au cancer et coexistent dans plusieurs plans de santé publique parmi lesquels :

- Le Plan cancer 2 ;
- Le deuxième programme national nutrition santé (PNNS2) ;
- Le deuxième plan national santé environnement (PNSE2) ;
- Le plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les toxicomanies de la MILDT ;
- Le plan « Santé des jeunes » 2008 du ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports ;
- Le plan santé au travail.

La France est aujourd'hui confrontée à de nouveaux défis :

- une mortalité prématurée élevée

La France présente une mortalité prématurée élevée qui, se concentrant autour de cinq facteurs de risques (tabac, alcool, facteurs nutritionnels, suicide et accidents de la circulation), entraîne près de 160 000 décès précoces. Le cancer est aujourd'hui la première cause de mortalité prématurée, tous sexes confondus.

- des inégalités de santé grandissantes

Les progrès enregistrés dans les politiques de prévention produisent des bénéfices de santé inégalement répartis selon les régions (globalement au détriment du Nord), les sexes (au détriment des hommes) ou les catégories socioprofessionnelles (au détriment des catégories les plus modestes généralement). Les cancers sont au cœur de ces inégalités de santé.

- la place des facteurs environnementaux dans l'augmentation de l'incidence du cancer.

C'est pourquoi les priorités retenues dans les orientations stratégiques proposées au Conseil d'administration, qui les a validées le 2 septembre 2009, prennent en compte ces nouveaux défis de santé publique mais aussi les besoins du réseau des 103 Comités départementaux.

Le programme d'actions qui en résulte ne se veut ni exhaustif ni enfermant. Il fera l'objet chaque année d'une actualisation et d'un enrichissement pour intégrer les priorités qui auront émergé soit de nouvelles connaissances épidémiologiques, soit des besoins exprimés par les Comités.





## **A • Objectifs de la mission et moyens affectés**

La mission prévention et promotion des dépistages se donne pour objectifs de soutenir les Comités départementaux dans leur travail de protection de la population et de contribuer à la mise en place de politiques de santé cohérentes.

La mise en œuvre de la mission prévention et promotion des dépistages, outre les moyens propres de la mission au siège, repose sur :

- une commission statutaire information - prévention - dépistage, s'appuyant sur un comité d'experts ;
- une réflexion collective autour des « journées de la prévention » ;
- les ressources humaines des comités (bénévoles et salariés) ;
- des moyens budgétaires.

### **a • La Commission information - prévention - promotion des dépistages**

La Commission assure la définition et la validation des orientations de la mission et instruit les demandes de subvention pour leur présentation au Conseil d'administration. En 2009, la Commission a validé cinq orientations stratégiques :

- une approche populationnelle et territoriale, afin de réduire les inégalités sociales et les inégalités géographiques ;
- des actions éducatives de proximité qui permettent aux personnes de s'approprier les informations et d'acquérir les aptitudes pour agir dans un sens favorable à leur santé ;
- deux milieux d'intervention : le milieu scolaire (élémentaire, secondaire, universitaire) et le milieu du travail ;
- une communication propre à la Ligue en direction de populations cibles qui ne bénéficient pas du dépistage ou sont peu touchées par les actions de promotion de la santé ;
- des partenariats avec l'INPES et l'INCa pour participer à l'élaboration et pour relayer les grandes campagnes de communication de ces deux instituts.

Ces orientations ont été traduites en plans d'actions pluriannuelles dont la réalisation nécessitera :

- une réorganisation des moyens de la mission (groupes de travail, équipe, tableaux de bord) ;
- un travail en collaboration avec les autres missions et services : recherche, école de formation, communication, intercommission internationale, pôle information ;
- l'implication des Comités départementaux pour la mise en œuvre.

Au plan pratique, il a été retenu les principes suivants :

- dans les groupes de travail les membres des Comités, qui apportent l'expertise de terrain ont la possibilité de recourir à des experts thématiques ;
- les articulations entre les différents groupes de travail seront renforcées, afin de faciliter la prise en compte des dimensions transversales telle que l'éducation à la santé ;
- une orientation forte sur les questions environnementales.

La constitution de groupes de travail sera envisagée ultérieurement, ceux consacrés au dépistage et à la prévention solaire, ce dernier étant né d'une dynamique régionale, pour suivent leurs travaux.





Administrateurs, salariés et bénévoles impliqués dans la prévention et la promotion du dépistage			
	effectifs	%	Comités concernés
administrateurs exclusivement dédiés	74	12,9%	32
administrateurs partiellement impliqués	85	14,8%	43
salariés exclusivement dédiés	36	6,3%	28
salariés partiellement impliqués	68	11,8%	50
bénévoles exclusivement dédiés	147	25,6%	32
bénévoles partiellement impliqués	165	28,7%	30
<b>Total</b>	<b>575</b>	<b>100,0%</b>	<b>70</b>

**d • Des moyens budgétaires**

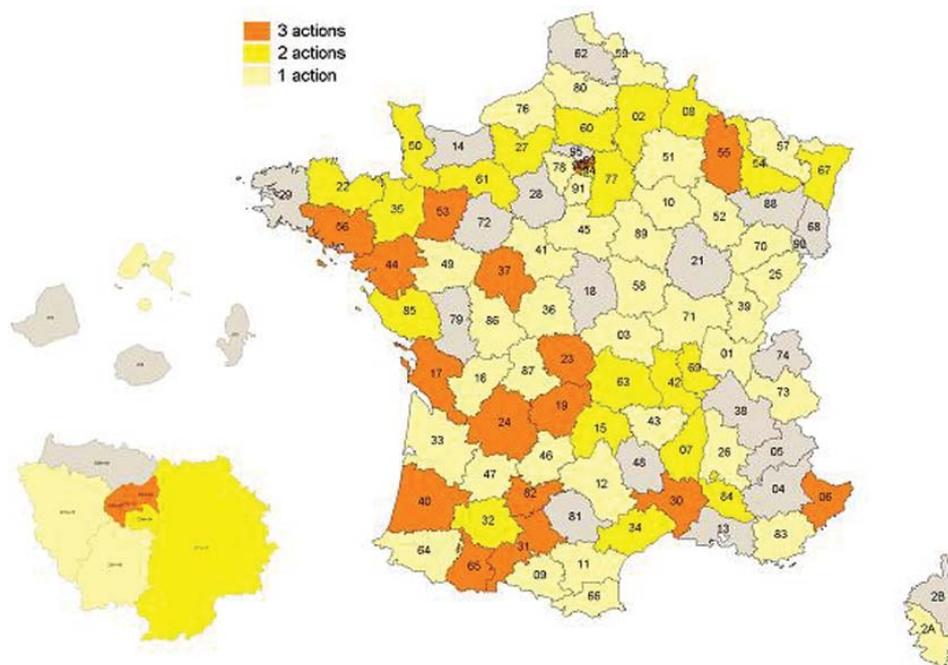
Pour mener à bien l'ensemble des actions prévention et promotion du dépistage, le siège a dépensé en 2009, une somme de 1 683 277 euros en diminution par rapport à 2008. Cette diminution est liée à la sortie des budgets dévolus au Centre d'information et de documentation qui n'est plus rattaché au service prévention et promotion du dépistage. Il y a également une forte baisse des charges de personnel du fait des mouvements qui ont existé en 2009.

À ces sommes s'ajoutent des budgets d'information imputés à la prévention correspondant à un montant de 1 206 913 euros, ces éléments concernant l'édition du journal *Vivre*, du calendrier et l'Internet/Intranet.

**B • Actions réalisées en 2009**

**a • Actions de prévention primaire réalisées par les Comités**

(source : enquête 2009 portant sur 79 Comités)





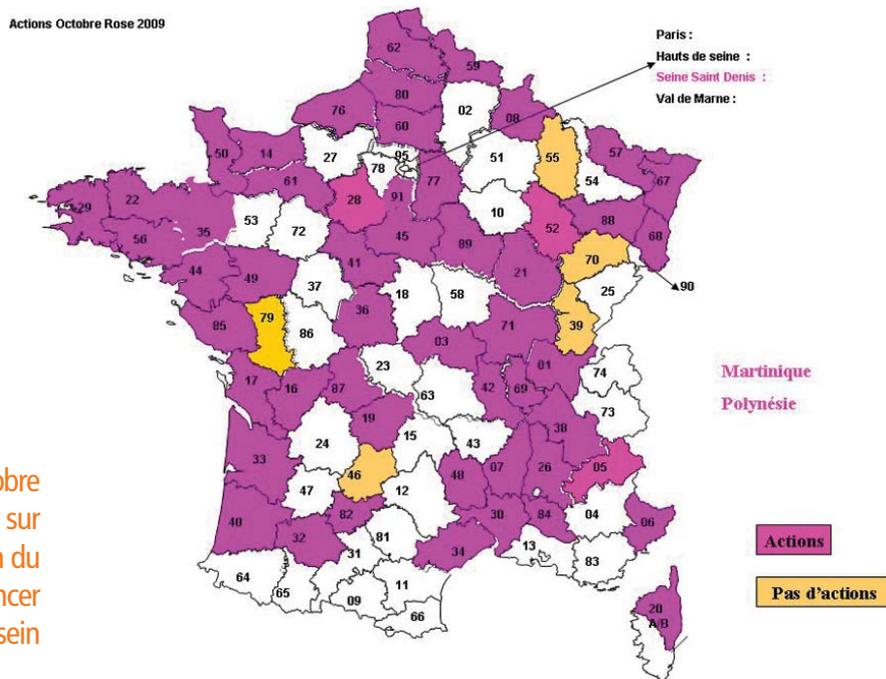
Les thèmes les plus évoqués ont été le tabac (68 actions), l'alimentation (50), le soleil et ses risques (47), l'alcool (24), le cannabis et les drogues illicites (17), l'activité physique (17), la prévention en entreprise (7), l'hygiène de vie et le sommeil (4). On peut noter la faiblesse des interventions sur les thèmes environnementaux (2 actions) et maladies sexuellement transmissibles (1 seule).

Les populations concernées sont les scolaires (61 actions) et les étudiants (9 actions), ainsi que le grand public (38 actions), les salariés d'entreprises (9 actions), et les professionnels de la santé ou du social (3 interventions).

Les partenaires sont majoritairement les établissements scolaires puis les municipalités, les associations, les professionnels de santé, les mutuelles, les clubs sportifs, les entreprises...

### **b • Actions de promotion des dépistages réalisées par les Comités départementaux**

Les actions concernent majoritairement les dépistages du cancer du sein (43 actions) et du côlon - rectum (25 actions)



Campagne Octobre rose 2009 sur la promotion du dépistage du cancer du sein

Parmi les 60 Comités qui ont répondu à notre enquête sur les actions nationales entreprises par les Comités lors de la campagne de promotion du dépistage du cancer du sein d'Octobre Rose 2009, 55 ont participé à cette manifestation nationale, et leurs actions se déclinent en :

- 219 manifestations dans divers lieux ou villes
- 141 stands ou lieux de communication
- 102 conférences ou débats
- 53 festivités diverses
- 11 illuminations de bâtiments publics
- 11 distributions de roses





### c • Actions de prévention menées en lien avec les Comités départementaux

#### • Alliance prévention alcool

L'alcool est l'un des cinq facteurs concentrant l'essentiel de la mortalité prématurée.

Aussi, face aux actions menées par le lobby alcoolier, la Ligue et l'Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie (ANPAA) ont pris l'initiative de créer une « Alliance prévention alcool » rassemblant des associations, mutuelles et des personnalités qui veulent agir dans le domaine de la prévention du risque alcool afin de favoriser une politique de santé publique cohérente et de promouvoir et soutenir des actions de prévention du risque alcool.

La première action entreprise par cette Alliance a été :

- une campagne de presse organisée avec achat de pages dans la presse nationale ;
- une lettre ouverte demandant le maintien des interdictions de la publicité pour l'alcool sur internet et de la vente d'alcool dans les points de vente de carburant.

#### • Lutte contre l'obésité

La Ligue s'est associée au communiqué de presse diffusé le 6 octobre 2009 par 20 sociétés médicales : 17 chantiers ont été proposés à la Commission chargée des problèmes de prévention et de prise en charge de l'obésité mise en place par le président de la République.

#### • Veille et politiques de santé

La lutte contre les facteurs de risques tabac et alcool passe par la mise en œuvre de politiques de santé publique permettant d'assurer un environnement protecteur de santé. C'est pourquoi il a été procédé à un travail de veille destiné à connaître les positions des parlementaires sur ces questions afin de mieux répondre à leurs préoccupations et de pouvoir relayer au plan local les prises de position de la Ligue.

#### • Fiscalité des produits du tabac

En 2004, un moratoire stabilisant le prix de vente du tabac pendant quatre ans avait été conclu entre le gouvernement et les débiteurs de tabac. L'effet des hausses de taxes de 2003/ 2004 s'étant estompé, il devenait nécessaire d'appliquer une hausse de la part spécifique des taxes sur le tabac afin qu'elle bénéficie principalement au budget de l'État, sachant qu'une hausse de 10 % des taxes rapporterait à l'État 550 millions d'euros chaque année permettant :

- d'aider les fumeurs les plus pauvres à arrêter. Ces fumeurs, souvent très dépendants, dépensent des sommes importantes pour leurs cigarettes, au détriment de leur budget domestique ;
- d'accompagner les buralistes en difficulté du fait des trafics transfrontaliers.

En octobre 2009, La Ligue a mené une campagne de lobbying en faveur d'une augmentation dissuasive de ces taxes, assortie d'un appel officiel aux ministres, parlementaires et élus paru dans différents journaux (*20 minutes, Le Figaro, Libération, Le Monde, Le Parisien Aujourd'hui*).

La Ligue n'a pas obtenu l'augmentation de 10 % du prix de vente (seuil au-dessous duquel il n'y a pas d'impact sur les ventes) qu'elle souhaitait, mais seulement 6 %.



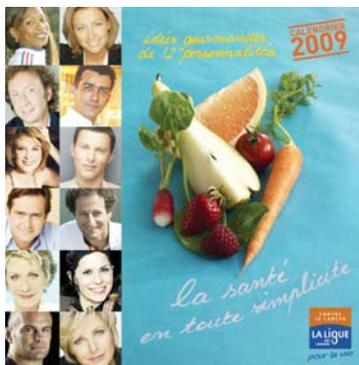


### **Actions de surveillance et d'appui à l'application des lois et réglementations**

La publicité pour le tabac et les produits du tabac est interdite depuis 1991. La jurisprudence interprète de façon stricte l'application de cette interdiction, qui est générale et vise tous les supports médias.

Pour garantir le maintien de la loi et la préserver des dérives intentées par certains industriels, la Ligue a engagé quatre actions en justice contre des acteurs majeurs du secteur, afin de faire disparaître toute forme de publicité ou propagande en faveur du tabac.

Dans le même esprit, la Ligue a créé un « Observatoire inter-associatif des publicités illicites des produits du tabac », en partenariat avec IPSOS, qui réalise une enquête annuelle sur la présence du tabac dans la production cinématographique française. Un panel de 150 films permettra une première analyse du sujet.



### **Le calendrier de la Ligue 2009**

Le titre du calendrier 2009 était « fruits et légumes gourmands : la santé en toute simplicité ». Chaque mois, sont présentés une personnalité, un fruit ou un légume courant, un atout praticité et une recette simple, rapide et bon marché et de saison.

### **Le projet « la santé à table pour tous, avec la Ligue contre le cancer et les Logis »**

La Ligue et les Logis (chaîne de restaurateurs et hôteliers de France) ont créé un partenariat afin de favoriser l'accès à une alimentation équilibrée et diversifiée à l'ensemble de la population et notamment aux publics précarisés.

Il a en effet été constaté que la consommation de fruits et de légumes réduit le risque de cancer et que la consommation de légumes contribue à diminuer le risque de prise de poids, facteur de risque de plusieurs cancers. La consommation de fruits et de légumes dans la population française est inférieure aux recommandations du PNNS (43 % de la population adulte consomme au moins cinq fruits et légumes/ jour). Ce phénomène est aggravé pour les populations ayant un statut économique et des revenus défavorables.

Huit départements pilotes ont été impliqués au travers de trois questions prenant en compte les dimensions affective, relationnelle, culturelle... de l'acte alimentaire :

- Comment équilibrer son alimentation ?
- Comment faire ses courses ?
- Comment préparer et cuisiner simple et bon ?

### **Partenariat avec les Régies de Quartier**

En France, les inégalités sociales en matière de cancer sont particulièrement importantes. La mortalité par cancer est multipliée par deux pour les hommes sans diplôme comparés aux hommes ayant le baccalauréat ou un niveau d'étude supérieur, les cancers des voies aérodigestives supérieures étant les cancers pour lesquels les inégalités sociales chez les hommes sont les plus marquées.

Chez les femmes, les inégalités sociales liées au cancer font l'objet de variations en fonction du site de cancer : de l'exposition aux facteurs de risque, des conditions et du stade du diagnostic, des filières de prise en charge.



La Ligue et le Comité national de liaison des régies de quartier ont décidé de passer une convention pour mener des actions auprès des populations résidant sur le territoire de 125 régies de quartier (54 départements) dans une démarche d'information des populations sur les facteurs de risque, la prévention, le traitement, la prise en charge, et l'aide aux patients. Dans une première phase, le projet s'est concentré sur le dépistage du cancer du sein et du côlon rectum, afin d'améliorer la participation des habitants aux programmes de dépistage organisé, et de faire en sorte que le Comité le plus proche soit le référent de la Régie de quartier.

### Journal Pataclope

Ce journal est un outil reconnu et déclaré officiellement depuis 18 ans. Créé pour les enfants de 9 à 12 ans afin de leur permettre d'acquérir des connaissances sur le tabac et le tabagisme et de développer des compétences d'expression et de communication, le journal *Pataclope* est diffusé à 45 000 exemplaires par trimestre.



### Outils de prévention et de promotion du dépistage

- Participation à la réalisation du dépliant Soleil en partenariat avec l'INPES
- Réalisation d'un tablier Fruits et Légumes pour les enfants
- Concours scolaire : favoriser l'équilibre alimentaire, la prévention du risque solaire ou du tabagisme.

Pour l'année 2008/2009, le thème choisi était « **Fruits et Légumes, faites provision de santé** » afin de mettre l'accent sur une composante essentielle de l'équilibre alimentaire : la consommation de fruits et de légumes.

11 595 élèves ont participé au concours et un tablier aux couleurs de la Ligue a été remis aux enfants des classes gagnantes. Le thème du concours scolaire 2009/2010 est « **Bougez ! c'est la santé** », l'orientation retenue est celle de l'activité physique au sens le plus large, c'est-à-dire la promotion de l'activité physique au quotidien, qui inclut la marche, le jardinage, les activités de ménage, les activités de loisir sportif, la préférence pour les escaliers, en fait toutes les activités qui amènent les personnes à bouger leur corps.



### d • Actions de promotion des dépistages menées en lien avec les Comités départementaux

- Mise à jour du Passeport dépistage : 10 000 exemplaires.
- Réédition de la brochure « Dépistage des cancers » : 30 000 exemplaires.
- Réalisation d'un dépliant « Dépistage des cancers féminins : un geste utile, une habitude à prendre » : 360 000 exemplaires pour diffusion aux femmes de plus de 45 ans suivies par 8 000 gynécologues participant à l'action Family Services et 60 000 exemplaires à destination des Comités.
- Réalisation d'une enquête de satisfaction sur l'action entreprise en partenariat avec Family Services et sur l'intérêt perçu par les patientes sur cette action de promotion du dépistage.
- Enquête sur les actions nationales entreprises par les Comités lors de la campagne de promotion du dépistage du cancer du sein d'Octobre Rose 2009.





### **e • Au titre du plan d'actions de la société face au cancer**

La mission soutient les projets initialisés en 2009 par deux Comités départementaux :

- l'analyse des causes de moindre participation au dépistage organisé du cancer du sein dans certaines zones d'un département ;
- la santé à table, au croisement des problématiques d'équilibre alimentaire et de structures accompagnant des personnes en précarité.

### **f • Actions d'information des publics**

#### • Les Comités, acteurs de premier plan dans l'information des publics

Les Comités diffusent les supports d'information de la Ligue auprès du public et des professionnels de santé et travailleurs sociaux : conférences grand public, interventions en entreprise, journées Santé Prévention, forums associatifs organisés par les municipalités, stands à l'occasion des foires ou des marchés de Noël, Relais pour la vie, Semaine nationale. Ces supports sont diffusés en libre accès au sein des espaces d'information Ligue mis en place par les Comités dans les structures de soins, les caisses d'assurance maladie. 280 400 brochures ont été diffusées (42 600 au siège).

#### • Parmi les brochures d'information grand public diffusées en 2009

- cancers du sein diffusion 36 100
- cancers du côlon et du rectum, diffusion 27 100
- répondre à vos questions sur le cancer, diffusion 23 400
- traitements, diffusion 21 500
- cancers de l'appareil génital féminin, diffusion 20 900
- dépistage des cancers, diffusion 20 500
- cancers de la prostate, diffusion 19 900
- vraies et fausses questions sur les risques et la prévention du cancer, diffusion 18 400
- cancers de la peau, diffusion 18 000
- cancers des voies aérodigestives supérieures, diffusion 16 400
- cancers du poumon, diffusion 6 200.

#### • Les supports nationaux d'information des publics : notamment *Vivre* (cf. § 4.3.1.)

#### • Le centre d'information et de documentation

Le centre d'information et de documentation collecte de l'information par une veille documentaire : 110 ouvrages, rapports, et hors séries de périodiques ont été commandés ; 30 périodiques ont été commandés et exploités. Le centre référence les ressources identifiées dans une base de données appelée Cindoc. Il élabore des produits documentaires. Chaque jour paraît « Dans la presse », compilation d'articles diffusée à près de 300 adresses de messagerie au sein de la Fédération à partir d'articles issus de la presse quotidienne nationale et des agences Reuters et APM. Le centre assure des recherches bibliographiques à la demande, réparties comme suit pour l'année 2009 :

- services et acteurs de santé : 27 %
- grand public : 22 %
- personnes malades ou proches : 17 %
- écoliers, lycéens, étudiants, et enseignants : 21 %
- bénévoles et salariés de la Ligue : 13 %

Parmi les demandes les plus répandues :





- brochures et affiches : 51 %
- recherches documentaires : 14 %
- rapports, documents de prévention, supports dvd Ligue : 14 %
- statistiques : 4 %





### 4.1.3. • ACTIONS POUR LES MALADES ET LEURS PROCHES

#### **A • Objectifs de la mission et moyens affectés**

La mise en œuvre de la mission actions pour les malades et leurs proches, outre les moyens humains tant au siège que dans les Comités départementaux et les moyens budgétaires qui lui sont affectés, repose sur :

- une commission statutaire actions pour les malades et leurs proches ;
- une réflexion collective dans le cadre du colloque annuel actions pour les malades.

#### **a • La commission actions pour les malades et leurs proches**

La commission assure la définition et la validation des orientations de la mission et instruit les demandes d'aides pour leur présentation au Conseil d'administration.

Par ailleurs, afin d'asseoir les propositions formulées au Conseil d'administration, les membres de la commission se sont impliqués au niveau de la mise en place :

- d'un comité de pilotage sur les supports d'information à destination des malades, qui s'est réuni le 7 janvier et le 25 mars 2009 ;
- d'un comité de pilotage sur la mission droits des malades, qui s'est réuni le 23 juin 2009.

#### **b • Le colloque actions pour les malades**

Le colloque actions pour les malades s'est tenu les 14 et 15 mai à Paris. Il a réuni 140 participants et 58 Comités départementaux.

Les sessions ont permis d'aborder des questions de fond. Ainsi, la mise en place d'espaces d'accueil, d'information et d'accompagnement des personnes malades et de leurs proches est un mode d'action de plus en plus développé par les Comités départementaux : la diversité et la pluralité des activités proposées devront se faire en cohérence avec l'objet social de la Ligue.

Un cadre national d'échanges de pratiques permettrait aux intervenants, souvent salariés de l'association, d'asseoir les pratiques associatives et de renforcer l'appartenance identitaire des intervenants.

Dans le prolongement de la première convention de la société face au cancer, les Comités départementaux sont amenés à travailler la constitution de réseaux de partenariats de compétence pour amplifier la portée de leurs actions. Les démarches entreprises au niveau du siège ou par certains Comités ont été présentées pour soutenir cet axe de travail.

De nombreuses possibilités d'articulation entre les travaux de la recherche en sciences humaines et sociales et les actions pour les malades ont été mises en avant.

Enfin, la mission de représentation des usagers est apparue comme une mission engageante et exigeante, à laquelle le siège et les Comités devaient apporter un soutien renforcé (suivi, formation, etc.)





## **B • Chiffres clés et faits marquants**

Les données présentées sont issues du traitement de données de la comptabilité d'une part, et d'un questionnaire qualitatif renseigné par 68 Comités départementaux d'autre part.

### **a • Chiffres clés 2009**

Les actions pour les malades et leurs proches est la mission sociale qui mobilise une part majeure des forces vives de la Ligue. Elle est incarnée par plus d'un millier de bénévoles dont 400 personnes impliquées dans les activités de représentation des usagers. La mission sociale est également incarnée par des intervenants qualifiés qui interviennent dans la prise en charge des personnes (psychologues, esthéticiennes, travailleurs sociaux, etc.).

En 2009, le recrutement de bénévoles et de salariés a continué de progresser.

La Ligue a consacré en 2009 plus de 17 millions d'euros à l'action pour les malades et leurs proches. Le montant des dépenses engagées par les Comités départementaux a diminué de 2,2 millions d'euros en 2009 par rapport à 2008. Cette baisse s'explique essentiellement par la diminution des financements d'équipements de diagnostic et de traitement (EDT) dans les établissements hospitaliers : une évolution souhaitée par la Ligue, que viendra renforcer les financements prévus par le Plan cancer II.

Le premier poste de dépenses des Comités départementaux en matière d'actions pour les malades est celui des aides financières directes, qui représente 4,4 millions d'euros en 2009 au sein du budget total de l'aide sociale : 6 millions d'euros, soit 40 % du budget actions pour les malades des Comités départementaux.

### **b • Faits marquants**

#### **• Poursuite du développement de l'offre de service aux malades**

En 2009, de nombreux Comités départementaux ont poursuivi leur effort pour organiser une offre de service en réponse aux besoins des malades. C'est ce que soulignent les Comités lorsqu'ils mentionnent leurs nouveaux projets d'intervention. Cette dynamique s'est concrétisée par l'ouverture de nouveaux lieux d'accueil dédiés aux personnes malades : 70 % des Comités départementaux gèrent des espaces dédiés à l'accueil des personnes malades en établissement de santé, soit dans une antenne du Comité départemental soit au siège de celui-ci. 13 Comités ont signalé avoir ouvert de nouveaux espaces en 2009.

Une réflexion a été engagée autour des activités de soutien proposées aux malades. Déjà investie dans le champ du soutien psychologique, la Ligue a développé ses actions d'accompagnement à visée thérapeutique par le projet national APESEO (Activité physique adaptée et soins esthétiques en oncologie) expérimenté par six Comités. Ce projet a permis d'interroger les conditions de mise en œuvre de ces activités. Dans la perspective d'établir des recommandations nationales, son évaluation a été lancée fin 2009.





- Dynamique d'actions adossées à la convention de la société face au cancer

Cette dynamique s'est illustrée par un appel à projets en direction des Comités départementaux. Elle a permis d'approfondir des axes de travail avec les acteurs sociaux et partenaires associés à la première convention.

Dans le cadre de l'appel à projet du Plan d'actions de la société face au cancer, 14 projets concernant l'action pour les malades ont été sélectionnés.

S'agissant des partenariats d'action, l'année 2009 a permis de formuler des axes de partenariat avec le service social de l'Assurance maladie, avec la fédération nationale d'hébergement VIH et autres pathologies qui développe les appartements de coordination thérapeutique, ainsi qu'avec Emmaüs. Ces partenariats ont été relayés par certains Comités départementaux.

- Engagement d'une démarche nationale pour structurer l'action sociale

Afin de suivre l'activité des commissions sociales, point d'ancrage de l'action sociale à la Ligue, une base de données fédérale dénommée SAID (saisie des aides aux malades) a été proposée aux Comités. Cette base de données a été déployée au long de 2009, et des sessions de formation ont été organisées avec le concours de l'école de formation de la Ligue. Au terme de la première année de déploiement fin 2009, 51 Comités départementaux utilisaient la base de données.

En 2009, la Ligue a engagé deux nouveaux projets en vue de mieux organiser la réponse aux besoins sociaux des personnes et de leur entourage :

- le projet DOPAS (Dispositif d'observation pour l'action sociale) a deux finalités : mieux identifier et analyser dans le temps les difficultés sociales des personnes atteintes de cancer ainsi que leurs besoins, et contribuer à l'évolution des réponses et dispositifs proposés en direction de ce public tant au niveau local que national ;
- la construction d'un cycle d'échanges et d'analyse de la pratique pour les intervenants sociaux des Comités départementaux.

## **C • Résultats d'activité par axe d'intervention**

La mission actions pour les malades et leurs proches s'organise, sur le terrain et au niveau national, autour de trois axes d'intervention.

### **a • Informer, aider et accompagner : les services de la Ligue pour les personnes malades et leur entourage**

La Ligue aide et accompagne les personnes dès l'entrée dans la maladie, pendant la phase des traitements ou dans l'après-maladie, sur le volet social ou thérapeutique.

- L'aide sociale (attribution d'aides financières ou d'aides humaines) :

L'exploitation de la base SAID portant sur 47 Comités départementaux permet de mettre en avant trois grandes familles d'aides : aides financières pour la vie quotidienne (aide alimentaire, aide au loyer, énergie) ; aides financières liées à la maladie et aides humaines (aide ménagère).

L'attribution des aides sociales représente en moyenne 371 euros par demandeur, dont le profil type est une femme seule de 45 à 59 ans. 54 % des demandeurs vivent seuls et 46 % vivent en couple.



- L'information, le conseil et l'orientation

L'activité de la Ligue dans le champ de l'information s'articule autour de la conception, l'édition et la diffusion de supports d'information (157 710 exemplaires des brochures de la collection de la Ligue ont été diffusés en 2009), l'accueil et l'information des personnes sur les questions liées à la maladie, aux traitements ou aux dispositifs.

Un Comité départemental sur deux gère une ou des permanences d'information. Ces permanences sont organisées soit au Comité ou dans une antenne du Comité, soit à l'hôpital, plus rarement dans un centre communal d'action sociale.

Dans le champ de l'accès aux droits, une permanence juridique et sociale est organisée au siège de la Ligue. En 2009, 420 demandes ont été prises en compte par la permanence juridique, tenue par des avocats du Barreau de Paris, et 153 demandes ont été prises en charge par un intervenant social.

Par ailleurs, le service AIDEA de la Ligue (Accompagnement et information pour le droit à l'emprunt et à l'assurabilité), dispositif téléphonique pour accompagner les appelants dans leurs démarches administratives de constitution de dossier d'assurance, a traité 1 227 appels en 2009.

- L'accompagnement des personnes

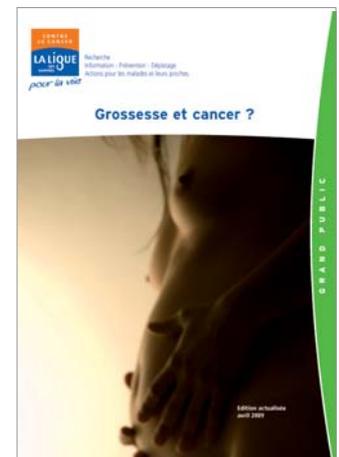
La Ligue s'implique dans l'accompagnement des personnes. On distingue les activités relevant d'un accompagnement sur le plan du soin que l'on qualifiera d'accompagnement thérapeutique, et les actions relevant d'un accompagnement social.

Selon l'enquête, trois quarts des Comités départementaux réalisent des actions d'accompagnement qui contribuent au soin. Parmi celles-ci, les activités principalement proposées sont le soutien psychologique et les soins esthétiques. Viennent ensuite la sophrologie, la réflexologie et l'activité physique. Enfin, quelques Comités ont développé des activités en lien avec l'alimentation et l'art thérapie.

S'agissant du soutien psychologique, plusieurs modalités sont proposées : consultations individuelles (au Comité ou à domicile) et groupes de parole.

De plus, la Ligue propose un service d'écoute et de soutien psychologique dans le cadre de la ligne téléphonique nationale Écoute Cancer. Une écoute anonyme et ponctuelle y est offerte du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 14h. En 2009, 1 708 appels ont été pris en compte par l'équipe de psychologues de ce service. L'accès se fait à partir du numéro de la ligne téléphonique Cancer Info (0810 810 821) ou à partir du numéro de la Ligue (0810 111 101). Le service Écoute Cancer est majoritairement contacté par des femmes et par des malades. Parmi les questions qui sont le plus souvent évoquées : le thème du rapport avec les médecins et des besoins en matière de soutien psychologique sont récurrents. Il est courant d'être contacté pour des questions relatives à l'attitude à tenir face à la maladie d'un proche.

Les soins esthétiques sont proposés en soins individuel ou en ateliers collectifs. Certains Comités ont également fait part de la mise en place d'ateliers de conseil en image. La sophrologie / réflexologie est une activité en forte hausse dans les Comités. Quant à l'activité physique, elle se traduit principalement par la mise en place de séances d'activité physique adaptée (APA) plus rarement par des séances de Qi gong ou de yoga.





En 2009, le projet national APESEO, qui vise à promouvoir par l'activité physique adaptée et les soins esthétiques la prise en compte des répercussions corporelles de la maladie, s'est concrétisé par l'ouverture de cinq sites pilotes (Nantes, Annonay, Brest, St-Étienne, Montpellier) et la préparation d'un sixième site sur Bordeaux.

Déjà investie dans le champ du soutien psychologique, la Ligue a complété par ce projet son offre de service dans le champ de l'accompagnement thérapeutique. Ce projet, parce qu'il participe à la prise en charge des malades, a permis de poser plus largement, au sein de la fédération, la question des activités d'accompagnement.

Sans que l'on puisse encore parler d'accompagnement social individuel reposant sur une évaluation stricte des besoins de la personne et sur un suivi dans le temps, la Ligue met en œuvre différentes interventions qui visent à favoriser la resocialisation et la réinsertion des personnes.

Près d'un Comité départemental sur deux ayant répondu à l'enquête 2009 organise des visites aux personnes malades à domicile ou en établissement. Plus d'un Comité sur quatre organise des groupes de convivialité. L'accompagnement social, ciblé autour de thématiques spécifiques (assurabilité, vie professionnelle, hébergement, etc.), est actuellement proposé de façon isolée.

L'accompagnement des personnes malades et de leurs proches s'organise pour partie dans des espaces d'accueil animés par la Ligue. Ces espaces sont majoritairement situés en établissements de santé (67 %), au siège ou dans une antenne départementale du Comité (58 %). Ces espaces constituent en quelque sorte une vitrine des différents soutiens proposés par la Ligue, la gestion de ces lieux constituant une activité en tant que telle.

Le forum qui correspond avec les patients sur [www.ligue-cancer.net](http://www.ligue-cancer.net) a enregistré 3 811 nouveaux inscrits : d'année en année les messages des internautes témoignent d'un meilleur niveau d'information général, se montrant plus pointus et plus ouverts au dialogue avec l'animateur et entre internautes.

### **b • Promouvoir des droits individuels et collectifs des personnes malades et des usagers**

Cette mission se fait à travers l'activité de représentation des usagers et de différentes actions de promotion et de défense des droits des personnes.

Dans ce cadre, deux dossiers ont plus particulièrement marqué l'année 2009 :

- la réforme du régime des ALD (affections longue durée)  
et plus spécifiquement la question de la sortie du dispositif des personnes guéries ;
- la création d'une allocation journalière d'accompagnement des personnes en fin de vie.

### **c • Prendre part à l'amélioration des dispositifs de prise en charge**

Agréée pour représenter les usagers du système de santé, la Ligue prend part à la construction des politiques de santé. Acteur de terrain, elle participe à la mise en œuvre des dispositifs au plan national et local :

- Agir au niveau des politiques et dispositifs nationaux

En 2009, la Ligue s'est mobilisée autour de l'élaboration du Plan cancer II annoncé le 2 novembre 2009. Dans le champ de l'Action pour les malades, elle a œuvré en faveur d'une meilleure prise en compte des besoins sociaux des personnes.

Dès 2009, afin d'améliorer la prise en charge des personnes atteintes de cancer, la Ligue a engagé avec l'Institut national du cancer une évaluation du dispositif d'annonce mis en œuvre par les établissements de santé ; elle a animé un comité de patients pour la recherche clinique pour la relecture des protocoles d'essais thérapeutiques ; elle s'est impliquée dans la promotion de l'information avec l'Institut national du cancer, dans le cadre de la plate forme Cancer Info d'une part, et dans le cadre de l'élaboration des guides ALD pour les médecins et pour les patients d'autre part ; enfin, elle a co-animé le comité éthique et cancer.

- Soutenir l'action de terrain

Ce soutien peut prendre la forme d'aides financières aux acteurs ou de partenariats :

- Les aides financières

En 2009, la Ligue a consacré 3,4 millions d'euros au financement d'équipements de diagnostic et de traitements (EDT).

Selon le guide de bonnes pratiques, un Comité ne doit pas intervenir dans le financement d'EDT au-delà de 60 % du budget total. D'après l'enquête, cette règle a été respectée près de 3 fois sur 4.

- Autres aides financières aux acteurs

Près d'un Comité sur trois contribue au financement de postes dans les établissements de santé (esthéticiennes, psychologues, intervenants en activité physique, sophrologues).

La Ligue a soutenu des projets associatifs à hauteur de 1,2 million d'euros.

- Les actions partenariales

Outre les nouvelles actions partenariales mentionnées au paragraphe 3.3., la Ligue a poursuivi son soutien dans les champs suivants :

Les Espaces Rencontres Information (ERI)

À la suite de la création, sous forme expérimentale, du premier Espace Rencontres Information à l'Institut Gustave-Roussy en mars 2001, les Comités départementaux ont soutenu l'ouverture, en partenariat avec le laboratoire Sanofi-Aventis, de nouveaux ERI installés dans différents types de structures de soins. En 2009, la Ligue a accompagné l'ouverture de trois nouveaux ERI dans les CHU de la Timone à Marseille, de Poitiers, et de Lyon-sud. Fin 2009, on comptait 34 ERI labellisés. Un plan de communication national a été engagé pour renforcer la visibilité des ERI. 42 000 visiteurs ont fréquenté les ERI en 2009.

L'appel à projets FHF - Ligue

Depuis 2000, la Ligue organise avec le concours de la fédération hospitalière de France (FHF) un appel à projets annuel en direction des établissements de santé afin de promouvoir des actions innovantes dans le domaine de la qualité de la prise en charge. En 2009, l'appel à projet a porté sur le thème de la participation des usagers au sein des établissements de santé. Cinq projets ont été sélectionnés pour un montant total de 113 171 euros.

- Actions de formation - sensibilisation auprès des acteurs sanitaires et sociaux

D'après l'enquête, près d'un Comité sur trois a organisé des formations ou réunions de sensibilisation auprès de professionnels du champ sanitaire, médicosocial ou social (intervenants à domicile, infirmières, travailleurs sociaux et médecins).

## D • Les moyens mobilisés pour mettre en œuvre la mission Actions pour les malades

Les moyens tant financiers qu'humains que mobilise la Ligue pour assurer cette mission essentielle, sont considérables :

### a • Le budget de la mission actions pour les malades

87 % des dépenses constatées sur le champ des actions pour les malades (17,3 millions d'euros) ont été réalisées par les Comités départementaux.

<i>en millions d'euros</i>	2005	2006	2007	2008	2009
Mission Actions Pour les Malades	13,3	17,8	17,0	20,6	<b>17,3</b>
Dont réalisée par les Comités	11,9	15,6	14,7	17,3	<b>15,1</b>

On peut distinguer, à partir des données de la comptabilité analytique, les principaux postes de dépenses (cf. tableau ci-dessous) :

- le soutien direct aux personnes recouvre la plus grande partie des dépenses, loin devant le soutien financier aux acteurs sanitaires et sociaux ;
- le poste de dépenses le plus élevé est celui des aides financières attribuées aux personnes, il représente 4,4 millions d'euros. Si l'on ajoute à ce poste le montant des aides à la vie quotidienne au domicile, le total de l'aide sociale avoisine 6 millions d'euros, soit 39 % des engagements réalisés par les Comités départementaux.

En 2009, le budget consacré par les Comités à l'action pour les malades a diminué de 2,2 millions d'euros par rapport à 2008, cette baisse s'explique essentiellement par la diminution du budget consacré au financement des Équipements de Diagnostic et de Traitement (EDT).

Répartition des dépenses des Comités départementaux par postes principaux

CODE	NATURE	MONTANT(€) 2008	MONTANT (€) 2009	%
A500	Aides financières aux personnes	4 152 389	4 435 149	29,3 %
A100	Qualité de vie des malades à l'hôpital	1 852 926	1 739 264	11,5 %
A 510	Aides à la vie quotidienne au domicile	1 143 414	1 453 066	9,6 %
A520	Soins à domicile	127 479	164 599	1,1 %
A200	Soutien psychologique	1 123 410	1 011 266	6,7 %
A310	Accueil, Ecoute, Information	812 471	952 046	6,3 %
A700	EDT	5 632 022	3 370 269	22,2%
A600/610/ 620	Subventions Associations	1 187 094	1 027 189	6,7 %
A800/410/400	Divers	1 291 633	995 885	6,6 %
	<b>TOTAL</b>	<b>17,3 M€</b>	<b>15,1 M€</b>	<b>100 %</b>



### **b • Les hommes et les organisations**

En 2009, pour 63 Comités répondants à l'enquête qualitative, près d'un millier de bénévoles (969) était impliqués dans cette mission : ainsi un Comité s'appuie, en moyenne, sur une quinzaine de bénévoles pour l'action pour les malades.

En 2009, un peu moins de la moitié des Comités répondants identifient une personne référente pour la mission action pour les malades. Ce référent est une fois sur deux un bénévole et principalement un élu, et une fois sur deux un salarié et principalement le directeur du Comité.

Les Comités font de plus en plus souvent appel à des intervenants qualifiés (psychologues, esthéticiennes, travailleurs sociaux, etc.) et moins fréquemment à des intervenants dans les spécialités nouvelles de soutien que sont les sophrologues, les diététiciennes, ou encore des professeurs d'activité physique adaptée.

Enfin, un nombre important d'intervenants est mobilisé pour la fonction de représentation des usagers, près de 400 personnes selon les estimations issues de l'enquête.

D'après l'enquête, un tiers des Comités ont adopté une organisation pour venir en appui aux travaux de leur Conseil d'administration dans le champ de l'action pour les malades : neuf d'entre eux ont structuré une commission « action pour les malades » et trois ont mis en place un comité de patients/ réseau de malades ou ont intégré des représentants de malades au sein de leur Conseil d'administration.

### **E • L'appui au développement des activités et des projets**

Dans le champ de l'animation des compétences, de nombreuses formations dispensées dans le cadre de l'école de formation avec le soutien de la mission sociale ont été mises en œuvre, (sensibilisation relationnelle mais également formation à la base de données des commissions sociales, ou à l'animation d'un espace d'information). S'agissant de l'analyse de la pratique pour les intervenants qualifiés, une démarche formalisée a été élaborée pour les travailleurs sociaux en 2009 qui verra le jour en 2010. Dans le cadre du projet APESEO des rencontres ont également été organisées entre les professeurs d'activités physiques adaptées.

Par ailleurs, concernant l'appui à la mise en œuvre des activités en 2009, on retiendra la mobilisation d'aides financières dans le cadre de l'appel à projets du Plan d'actions de la société face au cancer d'une part et dans le cadre du projet APESEO d'autre part.

L'appui en termes d'accompagnement a pu s'organiser dans le cadre de la conduite de projets spécifiques (ERI, APESEO, etc.) ou autour d'un recours à un niveau d'expertise (information, conseil).

Afin d'organiser un cadre au plan national qui permettra d'accompagner le développement des activités des Comités départementaux, la commission actions pour les malades a engagé un travail qui doit conduire à la réalisation d'un état des lieux des besoins des Comités et à prioriser les fonctions d'appui de la délégation nationale en 2010/2011.



## 4.1.4. • ÉCOLE DE FORMATION

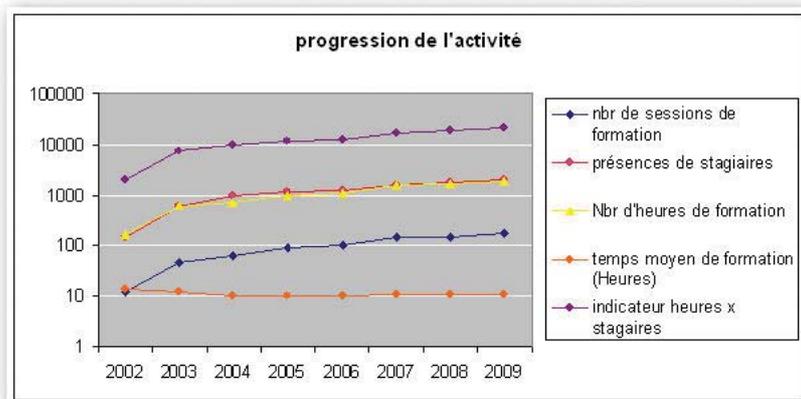
L'école de formation de la Ligue a pour objectif de former des bénévoles et des salariés compétents et responsables garantissant le niveau d'efficacité des missions sociales ou des activités dont ils ont la charge.

Pour sa huitième année de fonctionnement l'activité de l'école de formation continue de croître : depuis sa création en septembre 2002, 9 445 stagiaires ont participé à 787 sessions de formation.

Son programme est constitué de 43 modules de formation différents. Conformément à l'engagement initial, un effort est apporté pour régionaliser les formations : depuis 2008, près de 60 % des formations se sont tenues dans les Comités départementaux.



Bilan cumulé 2002 / 2009



#### 4.1.5. • ACTIONS INTERNATIONALES

La Ligue contre le cancer a soutenu directement six projets, après expertise de ces projets par au moins deux membres de l'intercommission aux actions internationales de la Ligue. Ces projets à des associations Nord-Sud concernaient principalement une aide à la formation des professionnels de santé en Afrique (Burkina-Faso, Cameroun, Mali, Maroc et Mauritanie) et en Asie (Cambodge). Plusieurs d'entre eux concernent les cancers du sein et du col de l'utérus. Le coût total de ce soutien en 2009 a été de 62 358 euros.

##### 1<sup>re</sup> rencontre des Ligues francophones

L'événement de l'année 2009 restera le retour de la Ligue sur la scène internationale marqué par l'organisation les 9 et 10 octobre en son siège de la 1<sup>re</sup> rencontre des Ligues francophones africaines et méditerranéennes contre le cancer. Elle a rassemblé 26 associations ou ligues de 15 pays francophones, six représentants institutionnels de ces pays, huit organisations internationales et cinq représentants des Comités départementaux (136 participants au total). Son objectif était de sensibiliser et de mobiliser de nouvelles énergies pour inciter les ligues francophones des pays du Sud à s'allier pour mieux organiser la lutte contre le cancer dans leur pays respectifs.

Le programme de la rencontre a permis à ces ligues d'échanger sur leurs conditions de travail, très différentes d'un pays à l'autre, d'être informées sur les possibilités d'aide de la part d'organismes internationaux (grâce à l'intervention de représentants de l'UICC, de l'AIEA, de la Société canadienne contre le cancer, du CIRC, etc.), et d'écouter les messages d'encouragements du conseiller auprès de la ministre de la Santé et du député-maire adjoint de la ville de Paris chargé de la Santé.

##### ALIAM contre le cancer

Le point culminant de cette rencontre a été la signature à l'unanimité, par toutes les ligues et associations présentes, d'une déclaration portant création d'une alliance francophone : ALIAM contre le cancer, suivie de la mise en place immédiate d'un comité de pilotage composé de représentants d'Afrique du Nord, d'Afrique subsaharienne, de l'Océan indien et de la France. Ce réseau associatif solidaire favorisera les échanges, l'information et la prévention, ce qui permettra de fédérer, mutualiser et former des professionnels de santé avec l'objectif d'agir durablement et de réduire les inégalités.

##### Nouvelle ère

L'année 2009 marque ainsi le début d'une nouvelle ère afin de promouvoir la visibilité du rôle solidaire international que la Ligue a vocation statutaire à assumer. La Ligue axera ses actions en 2010 sur son soutien aux travaux des ligues regroupées au sein de l'ALIAM contre le cancer, une reprise de contact avec les ligues européennes, et la poursuite de son soutien à des projets de formation, d'information et de prévention.



## 4.2. Un projet transversal majeur : le Plan d'actions de la société face au cancer

**Le Plan d'actions de la société face au cancer (Plan ASC) résulte des orientations issues de la 1<sup>re</sup> convention de la société face au cancer du 23 novembre 2008.**

### • Appel à projets

Défini au cours du premier semestre, le Plan ASC a connu en 2009 de premières traductions concrètes parmi lesquelles un appel à projets auprès des Comités départementaux dont il a résulté un soutien fédéral, à hauteur de 293 000 euros, pour 18 d'entre eux répondant au double critère de l'innovation et de l'ouverture à des partenaires de la société civile. Quatre d'entre eux avaient une dimension régionale. Cet appel à projets est le premier pas vers une annualisation de cette démarche.

### • Transversalité

Pour soutenir le Plan ASC, il a été mis en place au siège une organisation de projet, qui a mené des actions de sensibilisation au croisement des missions sociales et des projets du terrain, et assuré sur le second semestre 2009 une trentaine de contacts terrain générateurs de projets.

### • Plan cancer II

Le Plan cancer II (2009-2013) annoncé le 2 novembre 2009 est fortement inspiré des travaux de la 1<sup>re</sup> convention de la société face au cancer du 23 novembre 2008 : les actions prioritaires de ce Plan cancer II dans lesquelles la Ligue est impliquée à titre de pilote, de copilote ou de partenaire structureront désormais les priorités opérationnelles du Plan d'actions de la société face au cancer.

### • L'observatoire sociétal

L'observatoire de la société face au cancer a été mis en place, et a commencé ses travaux au premier rang duquel son élargissement pour répondre plus précisément à la mesure 30 du Plan cancer II.



## 4.3. Les services du siège

C'est par le travail de soutien assidu, parfois méconnu, des services du siège que de nombreux projets voient le jour et sont déployés puis évalués.

L'importance de cette contribution se vérifie au plan de l'optimisation de la gestion de la Ligue sous ses différents aspects (comptabilité, contrôle de gestion, contrôle interne), des développements ou du support informatique, du soutien juridique, du développement des compétences, ou encore du soutien au quotidien : un ensemble de services qui bénéficient à l'ensemble de la Ligue.

C'est aussi par le travail constant des équipes du siège que, en lien étroit avec les Comités départementaux, la Ligue déploie une politique rigoureuse d'appel à la générosité du public sous ses différentes formes, notamment les legs et les dons : une politique qui s'inscrit dans la durée et qui fournit à la Ligue les moyens de son action au service de la population.

De même, le travail des équipes de la communication permet à la Ligue de bénéficier d'une ligne de communication institutionnelle lisible, et contribue ainsi à faire de la Ligue contre le cancer le premier réseau caritatif en France par son nombre d'adhérents et son maillage territorial.

Les pages qui suivent ont pour ambition de faire connaître une partie de ces réalisations et contributions des ligueurs du siège, tant bénévoles que salariés, à la réussite de la Ligue.

### 4.3.1 • FAIRE CONNAÎTRE LA LIGUE : ASSURER SA COMMUNICATION

#### « FACE AU CANCER, ON EST PLUS FORTS ENSEMBLE »

Dans un contexte de crise économique et sociale, les équipes de communication ont permis à la Ligue de confirmer son leadership dans la lutte contre le cancer, en valorisant ses projets de recherche, de prévention et d'information, et les services qu'elle rend au quotidien en proximité avec la population.

La communication nationale utilise tous les canaux des médias et du hors média afin que la Ligue contre le cancer soit connue et reconnue par le grand public et optimise le recrutement de bénévoles ou d'adhérents. Elle est conçue de telle sorte qu'elle permette aux Comités départementaux d'en assurer une déclinaison locale ou régionale.

La Ligue entend contribuer à faire évoluer le regard que la société porte sur la maladie : rejetant les modes alarmistes ou stigmatisants et vigilante sur la perception que les personnes malades et leurs proches peuvent avoir de ses messages, la Ligue communique de façon positive. En France, le cancer reste un tabou et le monde des médias demeure frileux dans sa manière d'aborder cette problématique de santé. Pourtant, des évolutions se font jour, ainsi l'invitation du président de la Ligue à l'émission populaire « Vivement Dimanche Prochain » de Michel Drucker sur France 2 en novembre 2009. De cette façon, la Ligue parvient peu à peu à sensibiliser et faire progresser les médias dans leur perception de la maladie.



chercher pour guérir  
prévenir pour protéger  
accompagner pour aider



Dans ce contexte, le service communication s'est concentré sur quatre objectifs en 2009 :

## **A • Le renforcement de l'identité de la Ligue**

Afin de faire connaître ses missions au public, la Ligue a mis en place :

- **Un bloc marque synthétisant ses missions**

Chercher pour guérir - Prévenir pour protéger - Accompagner pour aider

- **Un identifiant sonore**

Dans le but de poursuivre sa stratégie de renforcement de son identité, pour la première fois, la Ligue s'est doté d'une identité sonore. Cet identifiant qui accompagne tous les supports audiovisuels permet de réaliser des économies car il est déclinable et peut être utilisé sans frais supplémentaire et sans achat de droit sur toutes les productions audiovisuelles. Il est notamment utilisé dans les pack-shot de fin des spots TV et radio ; pour l'attente téléphonique de la Ligue ; sur les sujets vidéo de la Ligue TV.

- **Un pack d'annonces presse**

Dans le cadre d'encarts publicitaires qui nous sont proposés gracieusement ou à tarifs négociés par les régies publicitaires de la presse papier, ce pack permet de faire connaître et de valoriser les missions de la Ligue. Axées sur la notion de solidarité avec un slogan simple « Face au cancer, on est plus forts ensemble » quatre annonces ont été créées pour faire passer différents messages et toucher différentes cibles (Une annonce axée pour les accompagnants, une annonce axée sur le dépistage, deux annonces axées sur recherche).

L'axe créatif de ce pack représente une chaîne humaine illustrant un personnage concerné directement ou indirectement par la maladie qui, grâce au soutien des personnes qu'il a derrière lui (les 721 876 adhérents de la Ligue), se sent plus fort pour affronter la maladie.

Selon les estimations, près de 20 millions de personnes ont été en mesure d'en prendre connaissance.

- **Un spot TV identitaire**

D'une durée de 25 secondes, il rend compte de notre réalité quotidienne et humaine, qui illustre notre engagement pour les malades et leurs proches et qui valorise nos missions sociales.

Diffusé du 8 au 21 juin sur TF1, France 2, France 3, France 5, RFO et les chaînes de la TNT-Cab sat, ce film aura permis de toucher près de 58 millions de contacts sur notre cible prioritaire des plus de 50 ans.

- **Un film « carte de visite » de présentation de la Ligue**

Les internautes peuvent le visionner sur le site internet et tous les ligueurs peuvent l'utiliser lors de leurs réunions, salons et manifestations extérieurs.

## B • La stratégie *on line* de la Ligue : refonte du site internet et création de la Ligue TV

### • Refonte du site internet

Un site plus accessible, mieux lisible, plus simple au niveau de la navigation et doté des évolutions devenues incontournables, notamment la création de la Ligue TV.

Une évolution significative a également été engagée sur la partie don du site internet qui est devenue capitale dans la stratégie marketing de la Ligue. Elle a ainsi permis une augmentation de 20 % des dons en ligne.

### • Création de la Ligue TV

Lié à la refonte du site internet, un espace web TV a été créé : reportages, portraits, actualités, dossiers... L'utilisation de la vidéo a pour objectif de renforcer le potentiel attractif et pédagogique du site et surtout de pouvoir délivrer de l'information via un canal devenu incontournable sur le web. Les sujets d'une durée de deux à trois minutes apportent de l'information sur ce que fait la Ligue au quotidien en s'appuyant sur des exemples de terrain tournés dans les Comités départementaux. Les sujets se veulent pédagogiques en apportant des conseils de prévention. Avec un rythme de deux sujets par mois, qui peuvent également servir aux Comités pour illustrer leurs conférences, débats, stands sur des salons... L'objectif est de faire de la Ligue TV un espace d'information audiovisuel de référence sur le cancer.



### • Actions complémentaires menées en 2009 :

- une nouvelle newsletter, qui est envoyée mensuellement à 130 000 abonnés ;
- une immersion dans les réseaux sociaux par la création d'un groupe facebook et d'un site événementiel [www.tousderrierealigue.fr](http://www.tousderrierealigue.fr) ;
- un plan de *banniering* renvoyant sur les pages « don » du site internet.

## C • Visibilité médiatique

- des **annonces dans la presse** : la campagne sur 42 titres de la presse quotidienne régionale sur trois dimanches consécutifs en octobre a permis de valoriser au niveau local nos missions auprès de 13,5 millions de personnes ;

- une **campagne TV** : près de 58 millions de contacts sur la cible prioritaire des plus de 50 ans ont été touchés par le spot identitaire diffusé en juin sur TF1 et sur les chaînes de France Télévision ;

- une **campagne cinéma** : le spot identitaire a été diffusé en juin et juillet dans les réseaux screenvision et mediavision ;

- la **Semaine nationale de lutte contre le cancer** : la Ligue a mené une campagne sur les bienfaits de l'activité physique, étant avéré que la pratique régulière d'une activité physique peut réduire jusqu'à 30 % les risques de cancer ;



Cette campagne décalée illustre des situations de la vie quotidienne parfois burlesques, incitant ainsi le grand public à pratiquer une activité physique.

Différents outils d'information ont ainsi été créés, notamment un guide d'activité physique avec des conseils pratiques délivrés et illustrés par Christophe Pinna qui a apporté sa collaboration gracieuse. Ce guide a été diffusé à plus de 100 000 exemplaires.

Toujours dans le cadre de la Semaine nationale, la Ligue a mis à profit la série TV « Plus belle la vie » diffusée sur France 3, visionnée par six millions de téléspectateurs chaque soir, pour faire passer des messages de prévention sur le dépistage et les bienfaits de l'activité physique.



## **D • Autres actions menées en 2009**

### **• Communication et recherche**

Des actions de communication ont été entreprises spécifiquement pour valoriser la mission de la recherche. Parmi ces publications, *Le Monde* du 18 février 2009 (demie page dans Cahiers de la compétitivité spécial lutte contre le cancer : interview de Francis Larra et focus sur la recherche) et du 4 juin 2009 (demie page dans Cahiers de la compétitivité spécial Recherche et innovation : interview de la vice-présidente de la Ligue et focus sur la CIT), *Sciences et Avenir* en juin (interview de Francis Larra sur les progrès de la recherche) ou encore la parution d'un publi-rédactionnel recherche dans *Télé7jours* (six millions de lecteurs) et *Version Femina* (dix millions de lecteurs).

### **• Un dispositif exceptionnel en fin d'année 2009**

Dans un contexte de crise économique et sociale, la Ligue a mis en place en fin d'année un dispositif média grand public offensif faisant appel aux mêmes techniques que les grandes marques.

La Ligue a été présente sur l'ensemble des canaux avec à la fois du placement publicitaire et du placement rédactionnel sur internet, dans la presse papier, à la radio et en télévision. Ce dispositif plurimédia puissant a permis à la Ligue de toucher plus de 168 millions de personnes entre 35 et 50 ans, et 148 millions de personnes de 50 ans et plus.

Pour la **télévision**, la Ligue a diffusé pendant un mois un spot créatif sur le registre émotionnel véhiculant un message de solidarité. Le film du « Mime » a remporté un grand succès, obtenant par ailleurs le premier prix de la meilleure campagne citoyenne et d'intérêt général à l'échelle européenne décerné par « L'European Association of Communications Agencies (EACA) ».

En parallèle, les chaînes nous ont accordé une présence exceptionnelle dans leurs émissions, avec notamment le jeu « Mot de passe » animé par Patrick Sabatier au profit de la Ligue (gain de 30 000 euros et visibilité exclusive pendant une heure auprès de deux millions de téléspectateurs). Le président de la Ligue Francis Larra a été l'invité de Michel Drucker sur l'émission « Vivement Dimanche Prochain » devant quatre millions de téléspectateurs.

Au niveau de la **presse écrite**, un grand groupe de presse a diffusé pendant trois semaines dans deux magazines hebdomadaires (dix et six millions de lecteurs par semaine) des publi-reportages expliquant les missions de la Ligue contre le cancer. Les sites **internet** de ces mêmes magazines ont également relayé pendant un mois des bannières d'appel à don.



Par ailleurs, la Ligue a intensifié ses **relations avec la presse** tant au niveau national qu'au niveau local. La Ligue a ainsi pu bénéficier de près de 1 000 retombées media sur l'année soit presque trois sujets par jour tous médias confondus.

Cette couverture est dominée par la presse écrite (567 articles soit 79 %), notamment la presse régionale (62 %) illustrant ainsi les multiples actions organisées par les Comités départementaux. Près de 80 sujets d'informations ont été diffusés dans les medias audiovisuels (radio, télévision).

## **E • Des évolutions dans les parutions de la Ligue**

### **• Vivre, le magazine de la Ligue contre le cancer**

*Vivre*, premier magazine grand public en Europe consacré au cancer, parle chaque trimestre de recherche, des traitements d'aujourd'hui et de demain, de prévention, d'accompagnement et de tout ce que l'on peut faire contre le cancer. *Vivre* s'offre depuis fin 2009 une nouvelle jeunesse : prenant en compte les résultats de l'étude de lectorat réalisée en 2008, le nouveau *Vivre* répond aux besoins associatifs de ses lecteurs, rythme les sujets en montrant la synergie de nos trois missions sociales, intègre une rubrique « les proches » et adopte une approche plus pratique. Depuis la nouvelle formule, le grand public a la possibilité de s'abonner sur le site de la Ligue [www.ligue-cancer.net](http://www.ligue-cancer.net). Il suffit de remplir le formulaire et de le retourner auprès de son Comité départemental.

### **• Les Proches**

Ce trimestriel gratuit paraissant depuis 2006 sera fondu en 2010 au sein de *Vivre*, dont il deviendra une rubrique de fond majeure.

### **• Éthique et cancer**

Instrument pluridisciplinaire de médiation utile aux professionnels de santé, aux patients et à leur entourage, ce bulletin trimestriel gratuit est l'organe de diffusion des avis et recommandations du comité éthique et cancer.

### **• Zoom sur les Relais pour la vie**

Relais pour la vie est une manifestation destinée à montrer la solidarité de tous envers les patients atteints de cancer. En l'espace de quatre saisons, 19 Comités départementaux se sont lancés dans l'aventure avec un rythme d'organisation différent pour chacun. En dépit de résultats financiers disparates, notoriété et image sont les deux moteurs de la manifestation qui poussent les Comités à reconduire cet événement ; sans oublier le bénéfice en interne notamment pour les malades et les proches.

Il sera impératif de créer pour les années à venir une dynamique nationale, au niveau de la métropole, identique à ce qui se passe dans les départements d'outre-mer ou près de 80 % des Comités organisent Relais pour la vie. Toutes les informations sur Relais pour la vie sont disponibles sur : [www.relaispurlavie.net](http://www.relaispurlavie.net)



### 4.3.2. • LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

La générosité du public constitue la principale source de financement de la Ligue. Elle se traduit essentiellement à travers les dons, les legs et les partenariats.

#### A • Les dons

Avec 721 876 adhérents qui manifestent leur confiance en renouvelant régulièrement leur soutien, la Ligue confirme en 2009 la légitimité de son action auprès des pouvoirs publics et des organismes de santé ainsi que, d'une manière plus générale, vis-à-vis de l'ensemble de la population. Le rôle des adhérents est fondamental. Leurs soutiens financiers, ponctuels ou réguliers, garantissent la pérennité des engagements et des missions des Comités départementaux et de la Ligue dans son ensemble. D'une part, ils représentent les forces vives des Comités et d'autre part, en adhérant à la Ligue, ils participent à sa vie démocratique.

#### a • Éléments de contexte 2009

L'année a été marquée par des événements majeurs - notamment la crise économique et sociale -, qui ont bouleversé le comportement des donateurs, induisant un impact non négligeable sur la générosité du grand public. Comparé aux années précédentes, le montant des dons réalisés durant les trois premiers trimestres s'est réduit. Mais comme en 2008, la grande majorité des donateurs a manifesté son soutien en fin d'année, la solidarité restant une valeur forte.

#### b • Organisation de la collecte de fonds au sein de la Ligue

Dans ce contexte difficile, prévu et anticipé, la Ligue a adapté sa stratégie de collecte de fonds afin d'anticiper le repli des dons et répondre aux attentes des donateurs. Le service marketing de la Ligue a ainsi conseillé les Comités départementaux, et a organisé pour leur compte 1 164 campagnes d'appels à dons personnalisées.

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Nombre de campagnes	627	702	762	796	813	904	1 065	<b>1 164</b>
Variation (n / n-1)		12%	8,50%	4,50%	2,10%	11,20%	17,80%	<b>9%</b>

La collecte de fonds est aussi un enjeu essentiel et indispensable pour sensibiliser le public à la lutte contre le cancer et pour financer nos missions sociales.

#### c • Bilan de la collecte de fonds en 2009

Comparé à 2008, le nombre de sollicitations a diminué de 4,3 %, afin de s'adapter au contexte de ralentissement économique. Cette stratégie s'est révélée efficace puisque malgré cette baisse, la collecte est restée stable par rapport à l'année précédente.



**Pour recruter et fidéliser les donateurs, la Ligue utilise les techniques suivantes :**

- **Le mailing** via des courriers d'appels à dons, selon trois voies :
  - les prospections : considérées comme un investissement sur le moyen terme, elles permettent de sensibiliser de nouveaux adhérents ;
  - les fidélisations : adressées aux adhérents de la Ligue pour qu'ils renouvèlent leur don, elles apportent régulièrement des informations sur les projets financés grâce à leur générosité ;
  - la réactivation de donateurs inactifs : près de 2 200 anciens donateurs ont renouvelé leur soutien à la Ligue par ce type d'opération.

- **Les canaux complémentaires de collecte** (télémarketing, streetmarketing, et canal internet), afin de s'adapter au contexte socio-économique et aux souhaits des donateurs. Ainsi, le télémarketing a permis à près de 10 000 donateurs de renouveler leur soutien à la Ligue. Plus de 4 000 donateurs se sont également engagés à soutenir régulièrement la Ligue par prélèvement automatique grâce au **streetmarketing**. Cette technique de collecte de fonds dans la rue présente l'avantage d'accroître la visibilité et la notoriété du Comité départemental mais aussi de sensibiliser le grand public sur les différentes missions de la Ligue. Sensibiliser les populations plus jeunes et les fidéliser grâce au soutien régulier par prélèvement automatique est un axe prioritaire de la Ligue.

Les ressources provenant des donateurs ayant choisi un soutien régulier ont augmenté de près de 30 % en 2009 : ce canal représente désormais 4 % des dons collectés.

Par ailleurs, la Ligue a intensifié en 2009 sa visibilité et son efficacité sur le canal internet : les pages « collecte » du site internet [www.ligue-cancer.net](http://www.ligue-cancer.net) ont été modernisées, des emailings d'appels à dons ont été adressés à certains donateurs de la Ligue et aux abonnés à notre newsletter, et notre présence assortie de la mention d'une possibilité de faire un don s'est accrue sur les sites partenaires et les réseaux sociaux. Au total, le canal internet maintient une croissance forte et constante, avec une progression des dons de 34 % et des recettes de 37 %. Le don moyen sur ce canal est deux fois supérieur à celui du mailing.

**d • Transparence et confiance**

La Ligue, en tant qu'association reconnue d'utilité publique faisant appel à la générosité du public, obéit à un ensemble de règles strictes. Elle est régulièrement contrôlée par la Cour des comptes, et peut être soumise à des audits.

Par ailleurs, la Ligue est membre fondateur du Comité de la Charte. Cet organisme, qui rassemble 53 des plus grandes associations, a conçu un code de bonne conduite, que ses membres s'engagent à respecter, pour la collecte des fonds et la présentation des comptes.

Comme chaque année, la Ligue a publié en 2009 ses comptes commentés dans sa revue *Vivre*, qui est envoyée à tous ses adhérents. Ils sont également librement consultables, et peuvent être téléchargés directement sur le site internet de la Ligue.

**B • Les legs, donations et assurances-vie**

Les ressources en provenance des donations, legs et assurances-vie ont représenté pour 2009 un montant de 39,8 millions d'euros pour l'ensemble des entités combinées (contre 33,7 millions d'euros en 2008). Ces produits correspondent à 49,3 % du produit de la générosité en provenance du public (contre 48 % en 2008).





Ce résultat est dû en grande partie aux efforts de réorganisation et de professionnalisation du service legs, donations et assurances-vie, qui ont porté sur :

- la procédure de traitement administratif des dossiers de succession et assurances-vie, accompagnée d'une refonte informatique (baisse de 15 % des dossiers en cours) ;
- la décentralisation de compétences du siège au profit des Comités départementaux (présence des représentants des Comités lors des inventaires, accès informatique des Comités aux dossiers dépendant de leurs départements, et identification de référents legs dans les Comités (2/3 des Comités ont envoyé un participant à une formation legs) ;
- la vente d'immeubles lorsque la Ligue contre le cancer est seul propriétaire, afin de garantir la transparence en associant les notaires en raison de la compétence, des moyens techniques et de la déontologie de cette profession (création et diffusion d'un site internet réservé aux notaires seuls habilités à faire une offre d'achat et dont la couverture géographique représente 80 % du territoire) ;
- la vente et le débarras de meubles (organisation d'une vente à Drouot de meubles reçus par succession) ;
- l'information, afin de regrouper sur un seul document les informations sur les libéralités et sur nos activités (création d'une brochure intitulée « Les Transmissions à titre gratuit, l'essentiel en bref », mise à disposition dans de nombreuses salles d'attente des offices notariaux sur des présentoirs contenant également des dépliants édités par Publi.Not, filiale de l'ADSN en charge des éditions du notariat).

## **C • Le mécénat et les partenariats avec les entreprises**

Participation au tour de France, produits partagés, ventes au profit de la Ligue... De nouveaux partenariats ont été initialisés en 2009, parmi lesquels :

- **Centres E. Leclerc** : l'opération « Tous unis contre le cancer » a pour but de récolter des fonds pour développer un programme de recherche exclusif sur les cancers des adolescents. Les résultats financiers de l'année sont supérieurs à 100 000 euros.
- **Livestrong** : La fondation Lance Armstrong, en partenariat avec la Ligue contre le cancer, a créé l'événement sur le tour de France 2009 avec le retour du cycliste contre le cancer. Tous les bracelets jaunes vendus à l'occasion de cet événement l'ont été au profit de la Ligue.
- **Société Générale** : la banque propose depuis deux ans désormais dans son catalogue de cartes bleues, une carte aux couleurs de la Ligue à travers laquelle - à chaque achat -, de l'argent est reversé par la banque à la Ligue. Plus de 50 000 euros annuels sont ainsi reversés à la lutte contre le cancer.
- **Recyclages** : le recyclage du verre et de cartouches d'imprimantes permet aux Comités de diversifier les sources de financement de leurs projets. En 2009, de nombreux partenariats locaux avec les communautés de communes, les postes et les entreprises, ont pu voir le jour par ce moyen.



### 4.3.3. • OPTIMISER LA GESTION DE LA LIGUE

Les services rattachés à la délégation administration et finances ont sur plus d'un sujet amélioré la gestion de la Ligue, notamment sur les plans suivants :

#### • service contrôle de gestion :

- procédures de préparation et de suivi budgétaire du siège ;
- construction d'indicateurs sur la base des comptes des Comités et des comptes combinés ;
- communication financière externe ;
- suivi mensuel des legs et de la masse salariale du siège ;
- centralisation des budgets des Comités en vue de la réalisation du budget combiné ;
- collaboration à la réalisation de procédures de contrôle interne au siège.

#### • service comptabilité :

- refonte de procédures internes ;
- formation des référents Comités au nouveau Compte d'Emploi annuel des Ressources ;
- développements informatiques destinés à internaliser les bases comptables des Comités et à adapter le processus de récupération des données d'arrêté en vue de leur combinaison ;
- traitement des dons sur internet ;
- effort d'optimisation des stocks de matériels (secteur logistique).

#### • service juridique :

- gestion des marques, avec en 2009, trois nouvelles marques déposées :

Ligue TV

Entente contre le cancer

ALIAM contre le cancer



- gestion des assurances, avec un nouveau contrat responsabilité civile au bénéfice des bénévoles et salariés de la Ligue, y compris des Comités départementaux ;
- continuation de la permanence juridique assurée par des avocats mis à la disposition de la Ligue par le Barreau de Paris (appels en hausse de 70 % par rapport à 2008).

#### • service informatique :

Le service informatique a centré son activité sur les points suivants :

- SYSMARLIG/MKD (mise en route de nouvelles fonctionnalités) ;
- applicatifs spécifiques (aides aux malades/SAID, gestion des activités/Gabes), états comptables/CER version 2010) ;
- comptabilité (centralisation et sécurisation des comptabilités sur un serveur Intégrale V5.00, les comités accédant à leurs comptabilités au travers des serveurs citrix).

Enfin, la délégation administration et finances a effectué des travaux dans le domaine du contrôle interne, créant ainsi les conditions de la relance d'une activité d'audit reportant au président de la Ligue, selon les recommandations du comité de la Charte.

#### 4.3.4. • SOUTENIR AU QUOTIDIEN

##### **Le service des relations Comités**

Ce service, composé de trois salariés et de 15 correspondants nationaux bénévoles, est placé sous la responsabilité du secrétaire général de la Fédération.

Les correspondants représentent le président de la Ligue auprès des instances des Comités départementaux, leur rôle consiste à :

- écouter et instaurer un climat de confiance ;
- transmettre les recommandations du siège de la Fédération ;
- restituer vers la Fédération les observations et attentes des Comités ;
- veiller au bon respect des statuts, des procédures et guides de bonnes pratiques, et de la déontologie.

##### **Le service ressources humaines**

Parmi les activités de ce service, figure un rôle de conseil aux Comités départementaux en matière sociale, juridique ou salariale. Le service met également à la disposition des Comités qui le souhaitent des modèles de référence : contrats de travail, fiches de poste, grilles de salaire par fonction...

##### **Les services généraux**

Les services généraux ont pour mission de gérer au plan matériel le cadre de vie des élus, bénévoles et salariés travaillant au siège de la Fédération, ainsi que des associations ou sociétés savantes hébergées ou travaillant avec la Ligue.

En 2009, ils ont ainsi organisé 857 réunions, chiffre en croissance régulière de 5 % par an, pour 9 419 personnes.



## 4.4. Évolutions du modèle économique de la Ligue en 2009

La Ligue, organisation non gouvernementale et indépendante, reçoit ses ressources de la générosité du public. En 2009, elle a sur ce plan poursuivi les objectifs suivants :

- legs : accélérer le traitement des dossiers de legs et d'assurances-vie ;
- dons : augmenter la part des prélèvements automatiques, des dons issus d'un dialogue direct avec les citoyens (streetmarketing), ainsi que des dons sur internet ;
- partenariats : consolider des partenariats anciens et développer des partenariats originaux.

Dans un contexte de crise économique et sociale ayant pour conséquence annoncée une probable diminution des ressources, la Ligue a, par prudence, focalisé ses engagements financiers en les concentrant sur :

- des équipes de recherche d'excellence ;
- le soutien aux malades en difficultés et aux proches de ces derniers ;
- le développement des soins de support ;
- la poursuite du soutien financier à ses partenaires.

La diminution annoncée des ressources de la Ligue ne s'étant pas concrétisée, comme il a pu être observé en fin d'année, il en est résulté un excédent de 5,7 millions d'euros : la Ligue dispose ainsi d'une capacité à investir, que traduit le déficit budgétaire volontariste pour 2010 à hauteur de 11 millions d'euros.

Enfin, la Ligue a décidé à la fin du semestre 2008, au vu des menaces pesant sur les marchés financiers, de sécuriser ses placements financiers par une politique de placement privilégiant les supports garantissant les montants investis, assortie de produits financiers plus limités que par le passé.



---

## 4.5. Les principales conventions avec des organismes extérieurs à la Ligue

### **A • Recherche**

- Aide à la FNCLCC (Fédération nationale des centres de lutte contre le cancer) pour une participation aux essais cliniques conduits par le BECT (Bureau d'études cliniques et thérapeutiques) pour un montant total de 1,26 million d'euros.
- Aide à l'ICRETT (International cancer technology transfer Fellowships, dépendant de l'Union internationale contre le cancer), pour des bourses correspondant à un montant total de 34 000 euros.
- Aide à l'EORTC (European organization for research and treatment of cancer), pour des essais thérapeutiques conduits à l'échelle européenne, pour un montant total de 250 000 euros.
- Aide à l'INSERM pour son programme « Avenir », en soutien de deux chercheurs post-doctorants en oncologie, pour un montant total de 120 444 euros.
- Aide à l'INSERM U1018, pour l'étude E3N (Étude épidémiologique prospective auprès des femmes adhérant à la MGEN), pour un montant total de 140 000 euros.

### **B • Actions pour les malades**

- INCa (Institut national du cancer) : mise à la disposition des Comités départementaux et du siège de la Ligue, à titre gratuit, de guides d'information de référence (ex-SOR Savoir Patient), en contrepartie d'une contribution annuelle de la Ligue de 350 000 euros.
  - FHF (Fédération hospitalière de France) : l'appel d'offres annuel 2009 était centré sur des projets relevant du soutien aux usagers et à leurs représentants, pour un montant total de 130 000 euros.
-



 organisation  
de la Ligue

La Ligue contre le cancer est une association reconnue d'utilité publique : elle fédère 103 Comités départementaux, eux-mêmes sous le statut loi 1901, qui constituent les membres de la Fédération et, à ce titre, bénéficient de droits de vote en Assemblée générale en fonction de leur nombre d'adhérents.

Pour mener à bien sa stratégie au plan fédéral, la Ligue dispose de deux instruments :

### **A • Ses propres instances dirigeantes**

- l'Assemblée générale ;
- un Conseil d'administration ;
- un Bureau, qui assure la préparation des décisions du Conseil d'administration et en vérifie l'application ;
- un président qui, appuyé par le Bureau, assure la mise en œuvre exécutive des orientations stratégiques et politiques décidées par le Conseil d'administration.

Les membres du Bureau selon leurs attributions président les commissions statutaires de la Ligue, qui émettent des propositions auprès du Bureau puis du Conseil d'administration. Chaque membre du Bureau assure le pilotage d'une ou plusieurs missions ou fonctions supports, en s'appuyant sur les délégués ou responsables de services dont il est le référent et qui lui reportent, lui permettant ainsi de remonter en Bureau les éléments-clés de réalisation.

### **Composition du Conseil d'administration de la Ligue au 31 décembre 2009**

- **président** : Pr Francis LARRA
- **vice-présidente chargée de la recherche** : Pr Jacqueline GODET
- **vice-président chargé de la prévention** : Pr Albert HIRSCH
- **vice-président chargé des actions pour les malades** : Dr Philippe BERGEROT
- **trésorier** : Roger BLANCHARD
- **secrétaire général, en charge de l'école de formation** : Pr Maurice SCHNEIDER
- **secrétaire général adjoint, en charge de la promotion du dépistage** : Dr Henri BASTIEN

#### **Autres administrateurs**

Pr Claudine AGNIUS-DELORD (CD 38)  
Dr Bruno AUDHUY (CD 68)  
Guy BERGER (CD 75)  
Dr Bernard COUDERC  
Pr Gérard DABOUI (CD 44)  
Dr Gérard DEPADT (CD 59)  
Christiane DUBOIS (CD 71)  
Jean-Pierre ESCANDE  
Dr Hervé GAUTIER (CD 91)  
Régine GOINERE

Jacques HENRY (CD 971)  
Pr Henri PUJOL (CD 34)  
Nicole QUESTIAUX  
Pr Simon SCHRAUB  
Dr Jean-François TOURTELIER (CD 35)  
Dr Gérard HORTALA (CD 12)  
Pr Gilbert LENOIR  
Luce NOGUES-ROUSSEAU (CD 47)  
Pr Thomas TURSZ  
Dr Jean-Louis WUYTZ (CD19)

Composition détaillée du Conseil d'administration au 31 décembre 2009

Catégorie « Cancérologues »	Catégorie « Personnalités qualifiées »	Catégorie « Comités départementaux »	
Philippe BERGEROT	Guy BERGER	Claudine AGNIUS- DELORD (CD 38)	Jacques HENRY (Guadeloupe)
Jacqueline GODET	Jean-Pierre ESCANDE	Bruno AUDHUY (CD 68)	Gérard HORTALA (CD 12)
Gilbert LENOIR	Régine GOINERE	Henri BASTIEN (CD 21)	Francis LARRA (CD 49)
Simon SCHRAUB	Albert HIRSCH	Roger BLANCHARD (CD 37)	Luce NOGUES- ROUSSEAU (CD 47)
Thomas TURSZ		Gérard DABOUIS (CD 44)	Henri PUJOL (CD 34)
		Gérard DEPADT (CD 59)	Maurice SCHNEIDER (CD 06)
		Christiane DUBOIS (CD 71)	Jean-François TOURTELIER (CD 35)
		Hervé GAUTIER (CD 91)	Jean-Louis WUYTS (CD 19)

Administrateurs cooptés pour 3 ans	Bernard COUDERC
	Nicole QUESTIAUX

M. Claude Évin, ancien ministre, administrateur « personnalités qualifiées », ayant été appelé à des fonctions publiques, a donné sa démission en septembre 2009.

Commissions statutaires

Conseil scientifique national	Jacqueline GODET
Commission Information-Prévention-Dépistage	Albert HIRSCH
Commission Actions pour les malades et leurs proches	Philippe BERGEROT
Commission Communication	Gérard DEPADT
Comité Financier	Guy BERGER

## B • Un siège

Unité administrative et support de gestion avec ses propres moyens humains et ressources financières (legs et assurances-vie, mécénats et partenariats nationaux), le siège assure au bénéfice des Comités départementaux un ensemble de services supports (comptabilité, contrôle de gestion, informatique, perception des legs, ressources humaines).

Par ailleurs, il anime au plan fédéral les missions sociales et, en particulier :

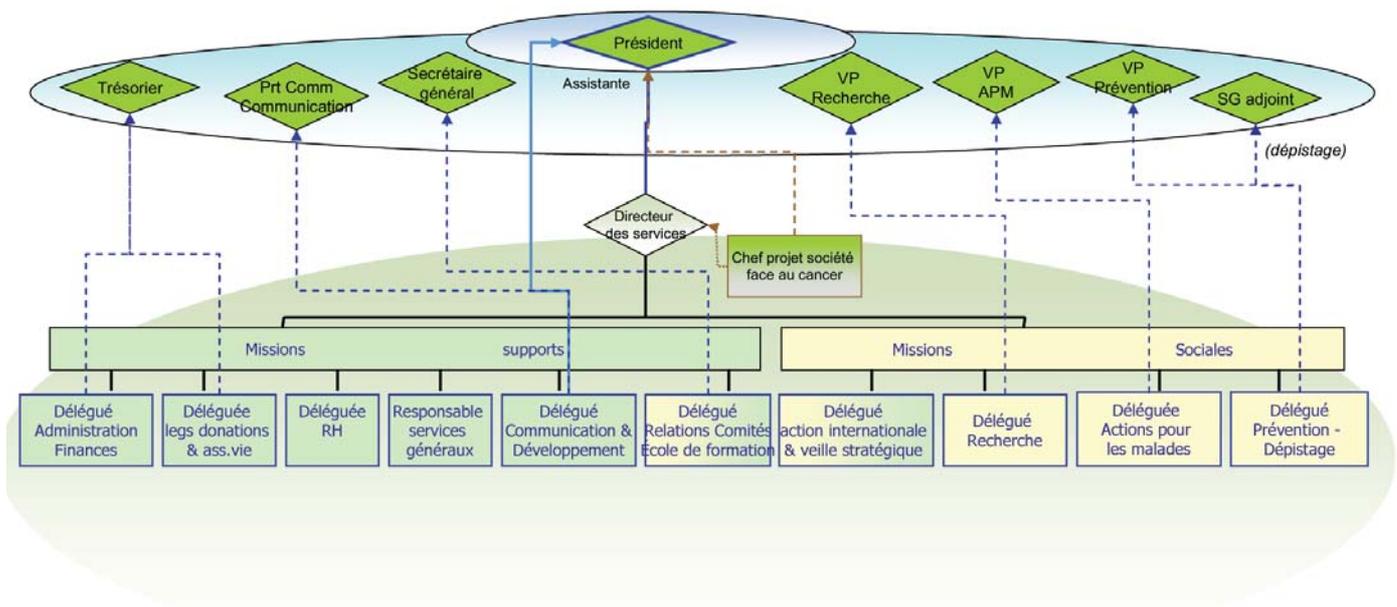
- la promotion et défense de positions politiques auprès des pouvoirs publics et de l'opinion ;
- la gestion de services d'intérêt national : écoute cancer (soutien psychologique), conseil en assurabilité, forum sur internet [www.ligue-cancer.net](http://www.ligue-cancer.net)... ;
- le déploiement des dispositifs de mise en œuvre des stratégies, en forme d'expérimentations faisant l'objet d'évaluations ou par accompagnement des acteurs de proximité par des outils, des kits, des formations...

Chaque délégué assure pour sa mission la déclinaison opérationnelle de la stratégie définie par le Bureau, ainsi que le pilotage des moyens et ressources mis à sa disposition pour assurer cette déclinaison.

Les délégués sont coordonnés par un directeur des services qui, pour assurer une cohérence globale du dispositif, est invité aux réunions du Bureau avec voix consultative.

Le directeur des services seconde le président dans la gestion du siège de la Fédération, ainsi que dans la mise en œuvre des orientations stratégiques. Il reporte au président.

L'organigramme suivant rend compte de cette organisation originale (situation au 17 juin 2010) :





Les ressources  
humaines  
de la Ligue



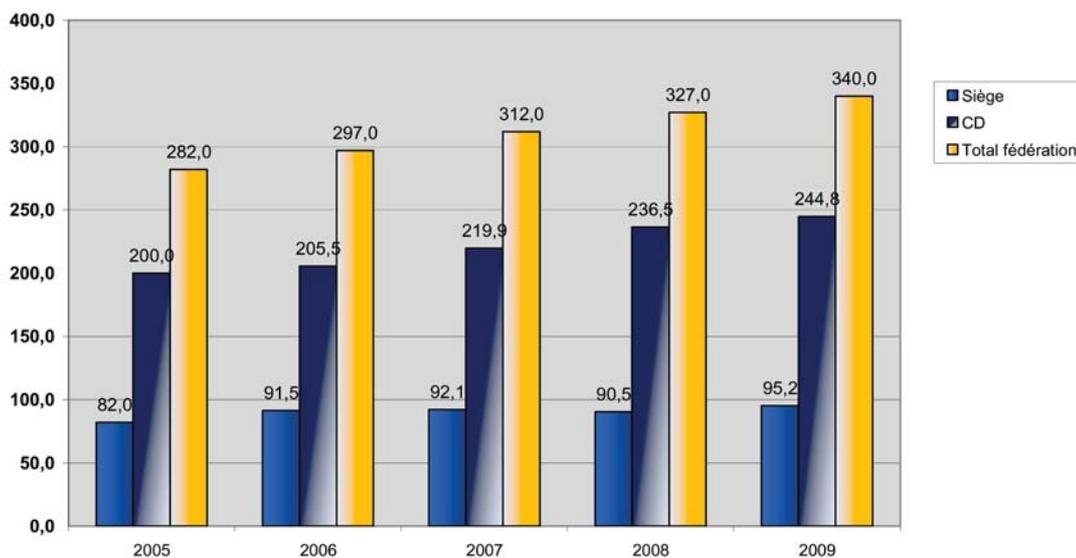
La stratégie de la Ligue est déployée avec le soutien et l'énergie des 12 626 bénévoles professionnalisés de la Ligue et de ses 450 salariés militants, dont 350 sont en contrat avec les Comités départementaux et une centaine sont en contrat avec le siège.

Bénévoles et salariés de la Ligue bénéficient du soutien de l'école de formation de la Ligue, qui chaque année forme à ce titre près de 2 000 personnes.

À la fin 2009, le siège de la Fédération comptait 100 salariés, dont 93 en contrat à durée indéterminée. Cet effectif était de 92 au total fin 2007, 91 au total fin 2008 : l'évolution des effectifs accompagne les transformations suivantes :

- l'augmentation des engagements pris par la Ligue, et les charges associées, notamment au titre du Plan d'actions de la société face au cancer et, à partir de la fin 2009, du Plan cancer II ;
- les exigences croissantes des autorités de contrôle en matière de gestion et de contrôle interne ;
- l'augmentation de l'activité de recherche propre de la Ligue : la CIT (Carte d'identité des tumeurs)

#### L'évolution des effectifs salariés (ETP) combinés sur 5 ans



Le siège de la Ligue, ainsi que plusieurs Comités départementaux, appliquent volontairement la convention collective des centres de lutte contre le cancer, notamment, les recommandations en matière salariale.

À titre d'information, le total annuel des cinq salaires bruts les plus élevés en 2009 dans la Fédération se monte à 373 279 euros.





# Rapport financier



## 7.1. Le mot du trésorier

Le périmètre de combinaison des comptes est complet et constant par rapport à l'exercice précédent.

La conjoncture économique et sociale depuis le début de l'année 2009 et les perspectives futures ont rendu et rendent l'accès à la générosité du public plus difficile pour les acteurs du monde associatif concernés.

Cette situation nous a conduits à une certaine prudence dans nos dépenses tout au long de l'année. D'autant plus que nous devons faire face à nos financements pluriannuels dans le domaine de la recherche en cancérologie de plusieurs dizaines de millions d'euros, à nos engagements moraux constitués, en partie, par des soutiens de toutes natures au bénéfice des malades ainsi qu'au développement nécessaire de la prévention et de la promotion du dépistage dans notre pays. Cette stratégie a été confortée par un léger tassement de notre collecte de dons en 2009.

Ceci étant, la réalisation de legs importants durant le dernier mois de l'année, dont le produit n'a, par conséquent, pu être utilisé dans l'exercice, entraîne un excédent, au 31 décembre 2009, non conforme à nos prévisions. Nos frais d'appel de dons et legs et de fonctionnement ont, quant à eux, été maîtrisés.

Il a été, par ailleurs, procédé à une correction technique, dans la présentation de nos comptes par rapport à 2008, augmentant ainsi notre résultat de 3,1 millions d'euros et le portant à 8,8 millions d'euros.

Par cette saine gestion, La Ligue s'est mise en position de faire face à ses responsabilités, assurant ainsi une pérennité dans le financement de ses engagements, tant dans le domaine de ses missions statutaires que dans celui du fonctionnement général de son organisation.

Dans le cadre de sa forte implication dans le Plan cancer II, La Ligue avec ses 103 Comités départementaux assurant un maillage territorial sans pareil dans la lutte contre le cancer, est prête et armée pour relever ce défi nécessitant une forte mobilisation de moyens tant financiers qu'humains.

Le trésorier



## 7.2. Principes généraux d'établissement des comptes de la Ligue

La Ligue contre le cancer est une fédération d'associations, ayant pour objet d'« unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux » (article 1 des statuts). À ce titre, chacun des Comités départementaux de la Ligue agit en solidarité avec la Ligue contre le cancer et lui apporte son concours dans le respect de la Charte interne de déontologie de la Ligue.

• Une politique commune est définie dans les missions de la Ligue :

- le financement de la recherche,
- l'aide aux malades,
- l'information - prévention – dépistage,
- la formation,
- les actions internationales.

L'article 17 des statuts de la Ligue contre le cancer prévoit l'établissement de « comptes consolidés » approuvés annuellement par l'Assemblée générale et regroupant les comptes du siège de la Fédération ainsi que ceux de l'ensemble des Comités départementaux ayant adhéré à la Ligue.

La combinaison (consolidation) est une opération comptable qui intègre l'ensemble des comptes des entités après avoir neutralisé les transferts internes et réalisé les retraitements nécessaires. Les comptes combinés sont ceux du siège de la Fédération de la Ligue contre le cancer auxquels ont été intégrés ceux des 103 Comités départementaux de la Ligue : 96 départements métropolitains (95 dont deux - Corse et Doubs - comprenant deux Comités), plus six départements et territoires d'Outre-mer (Martinique, Guadeloupe, Réunion, Guyane, Nouvelle-Calédonie, Polynésie Française).

La Ligue, conformément à ses dispositions statutaires, a ainsi procédé à la combinaison des comptes objets du présent rapport, dans le respect des principes énoncés par la section VI du règlement n°99-02 du 29 avril 1999 relatif aux comptes combinés des sociétés commerciales et entreprises publiques. Ces comptes ont été arrêtés en respectant le règlement n°99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général et en tenant compte du règlement 99-01 au titre des règles de comptabilisation des domaines spécifiques : règles d'évaluation, de réévaluation des éléments du patrimoine, des contributions en nature.

En respect de l'article 8 de l'Ordonnance 2005-856 du 28 juillet 2005, La Ligue insère depuis 2006 le compte d'emploi annuel des ressources dans l'annexe de ses comptes.

L'Arrêté du 11 décembre 2008 publié au Journal officiel du 21 décembre 2008 a homologué le règlement 2008-12 du Comité de réglementation comptable normalisant le format du compte d'emploi annuel des ressources à compter de l'exercice 2009. En conséquence, ce document normalisé a été inséré dans l'annexe des comptes combinés de l'exercice.



## 7.3. Avertissement au lecteur : modifications de comptabilisation intervenues en 2009

- 1 • Depuis l'origine de la mise en application du règlement 99-01 du Comité de la réglementation comptable à la Ligue, relative aux dotations et reprises de fonds dédiés liées à des versements entre le siège et les Comités départementaux et, par conséquent le montant des fonds dédiés au passif du bilan n'avaient pas fait l'objet d'élimination dans les comptes combinés.

Au cours de l'exercice 2009, les écritures de dotations aux fonds dédiés entre le siège et les comités ont été annulées lors de la combinaison des comptes, augmentant ainsi le résultat de 2 358 000 euros. Le reliquat des fonds dédiés existant au 1<sup>er</sup> janvier 2009 et non utilisé au cours de l'exercice 2009, relatif à des flux entre les Comités et le siège a été repris par le crédit d'un compte de produits exceptionnels pour un montant de 397 000 euros en compte de résultat.

- 2 • Une seconde correction a été comptabilisée sur l'exercice. Il s'agit d'une écriture issue d'un Comité départemental, faisant suite à une erreur de comptabilisation des fonds dédiés relatifs à des investissements, qu'il a considéré comme un changement de méthode, et donc impactant les fonds associatifs. Conformément à la réglementation comptable une correction d'erreur doit être comptabilisée au compte de résultat. À cet effet, une écriture correspondant à un produit a été comptabilisée dans les comptes combinés augmentant le résultat de 377 000 euros.

### **Ces corrections ont augmenté le résultat combiné de 3 132 000 euros.**

- 3 • Au compte de résultat combiné, les produits des legs, donations et assurances vie étaient jusqu'au 31 décembre 2008 comptabilisés en produits exceptionnels. À compter de 2009, ces produits sont comptabilisés en produits d'exploitations en raison de leur part très significative dans les produits de la générosité du public et de la nature récurrente de cette ressource au sein de notre organisation.

---

**Pour des raisons pratiques, et dans le cadre de la première application du nouveau format du Compte d'Emploi annuel des Ressources (CER), ne permettant pas de comparaison avec l'exercice précédent, le présent rapport est établi à partir de la précédente version du CER.**



## 7.4. États financiers combinés

### Compte d'Emploi des Ressources (en euros)

RESSOURCES	2009	2008
<b>PRODUITS DE LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>76 132 109</b>	<b>70 625 454</b>
Dons manuels non affectés	35 891 785	36 157 472
Dons manuels affectés	395 365	758 573
Quête sur la voie publique et autres collectes	27 361	30 769
Legs non affectés	33 194 023	30 697 605
Legs affectés	6 595 119	2 958 833
Droits d'auteurs	28 456	22 202
<b>AUTRES PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>4 685 503</b>	<b>4 155 542</b>
Manifestations	3 131 914	2 721 618
Ventes (dont abonnement à Vivre)	852 420	787 228
Activités de récupération	701 169	646 696
<b>TOTAL PRODUITS DE LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>80 817 612</b>	<b>74 780 996</b>
<b>AUTRES FONDS PRIVES</b>	<b>414 586</b>	<b>377 027</b>
Mécénat	220 020	220 010
Parrainage	194 565	157 017
<b>AUTRES PRODUITS AFFECTES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>154 045</b>	<b>265 782</b>
<b>SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>3 040 347</b>	<b>3 305 361</b>
ETAT		
CEE		
Collectivités locales	1 187 702	1 458 560
Autres organismes	1 852 645	1 846 801
<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>6 424 936</b>	<b>6 260 858</b>
Cotisations	5 775 008	5 918 536
Autres produits d'activités annexes et prestations	55 834	84 260
Transfert de charges	594 094	258 062
<b>AUTRES PRODUITS</b>	<b>5 434 261</b>	<b>6 555 719</b>
Produits financiers	2 278 692	4 080 720
Produits exceptionnels	2 410 880	1 886 453
Reprise sur provisions	744 688	588 546
<b>TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	<b>96 285 786</b>	<b>91 545 743</b>
<b>REPORT DES RESSOURCES NON ENCORE UTILISEES</b>	<b>4 984 615</b>	<b>7 528 001</b>
<b>Déficit de l'exercice</b>		<b>2 260 713</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>101 270 401</b>	<b>101 334 457</b>



<b>EMPLOIS</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Actions pour les malades	17 293 665	20 579 569
Actions d'information et de prévention, dépistage	7 220 023	7 710 086
Actions de formation	494 722	542 739
Actions de recherche	33 525 435	35 549 372
Actions de création-subvention-administration d'établissements	4 600	
Autres Actions	394 866	425 501
<b>MISSIONS SOCIALES</b>	<b>58 933 312</b>	<b>64 807 266</b>

Frais d'appel des dons	9 450 863	9 787 598
Frais d'appel des legs	366 550	389 786
Frais de traitement des dons	1 351 242	1 360 416
Frais de traitement des legs	684 058	461 190
Frais de campagne pour les dons en nature	83	
Achats pour reventes et manifestations	1 306 948	1 075 318
Activités de récupérations	72 444	67 461
<b>FRAIS D'APPEL A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>13 232 188</b>	<b>13 141 769</b>

<b>FRAIS DE RECHERCHE MECENAT ET AUTRES CONCOURS EXTERIEURS</b>	<b>103 386</b>	<b>104 994</b>
---	----------------	----------------

<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT ET AUTRES CHARGES</b>	<b>18 236 007</b>	<b>17 771 655</b>
Frais d'information et de communication	3 873 304	3 143 261
Frais de gestion	10 608 723	10 460 060
Frais d'assemblée générale	131 225	140 149
Frais de conseil d'administration	57 274	63 376
Formations administratives	121 489	126 944
Impôts et taxes	361 675	317 410
Charges financières	502 116	1 278 218
Dotations aux amortissements	1 414 878	1 352 191
Dotations aux provisions	984 121	430 899
Charges exceptionnelles	181 202	459 147

<b>TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>	<b>90 504 893</b>	<b>95 825 686</b>
--	-------------------	-------------------

<b>RESSOURCES RESTANT A UTILISER</b>	<b>1 963 903</b>	<b>5 508 771</b>
--------------------------------------	------------------	------------------

<b>Excédent de l'exercice</b>	<b>8 801 605</b>	
-------------------------------	------------------	--

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>101 270 401</b>	<b>101 334 457</b>
----------------------	--------------------	--------------------



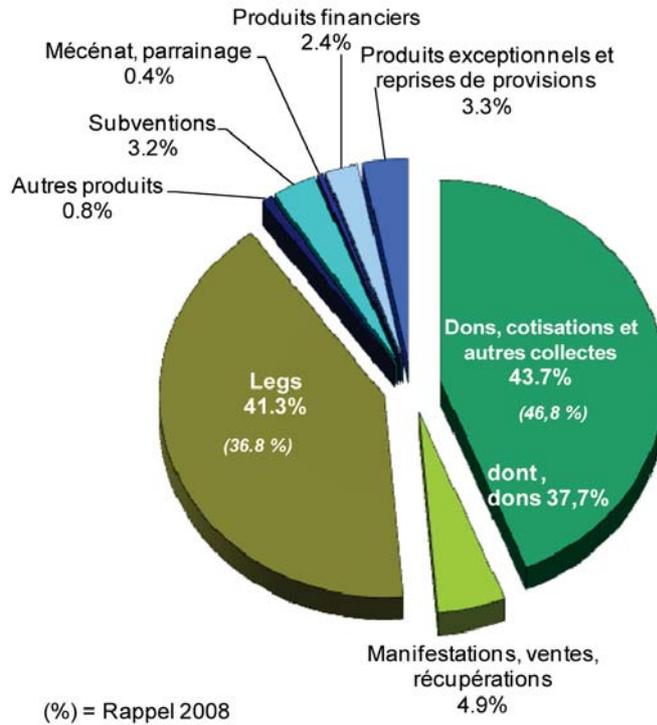
## Compte de résultat combiné au 31 décembre 2009 (legs reclassés en exploitation 2009)

COMPTE DE RESULTAT	2009	2008
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>3 549 110</b>	<b>3 693 138</b>
Ventes de marchandises	515 762	463 591
Production vendue de biens et de services	3 033 348	3 229 547
<b>PRODUCTION STOCKEE ET IMMOBILISEE</b>		
Variation de production stockée		
Production immobilisée		
<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>88 318 013</b>	<b>48 467 916</b>
Subvention d'exploitation	3 294 810	3 447 174
Reprises des amortissements et provisions	704 758	552 769
Transferts de charges	594 094	258 062
Autres produits	83 724 351	44 209 911
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>	<b>91 867 123</b>	<b>52 161 054</b>
<b>ACHATS</b>	<b>9 444 649</b>	<b>9 450 505</b>
Achats de marchandises	240 769	233 662
Variation des stocks de marchandises	8 637	-102 343
Achats de matières premières et approvisionnements	1 930	2 294
Variations des stocks de matières et approvisionnements		151
Achats d'études et de prestations de services	8 077 466	8 249 934
Achats non stockés de matières et de fournitures	1 115 847	1 066 807
Autres achats		
<b>SERVICES EXTÉRIEURS</b>	<b>16 467 071</b>	<b>17 295 188</b>
Services extérieurs (a)	3 258 710	2 984 354
Autres services extérieurs	13 208 361	14 310 834
<b>IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>	<b>1 015 544</b>	<b>887 408</b>
Impôts, taxes et versements assimilés	1 015 544	887 408
<b>FRAIS DE PERSONNEL</b>	<b>15 812 520</b>	<b>14 760 408</b>
Salaires et traitements	11 079 369	10 350 593
Charges sociales	4 733 152	4 409 815
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS</b>	<b>2 607 865</b>	<b>2 077 191</b>
Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 432 796	1 367 279
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant	358 897	309 179
Dotations aux provisions pour risques et charges	816 173	400 733
<b>AUTRES CHARGES</b>	<b>44 154 813</b>	<b>49 522 646</b>
Autre charges d'exploitation	44 154 813	49 522 646
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>89 502 462</b>	<b>93 993 345</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (à reporter)</b>	<b>2 364 661</b>	<b>-41 832 292</b>

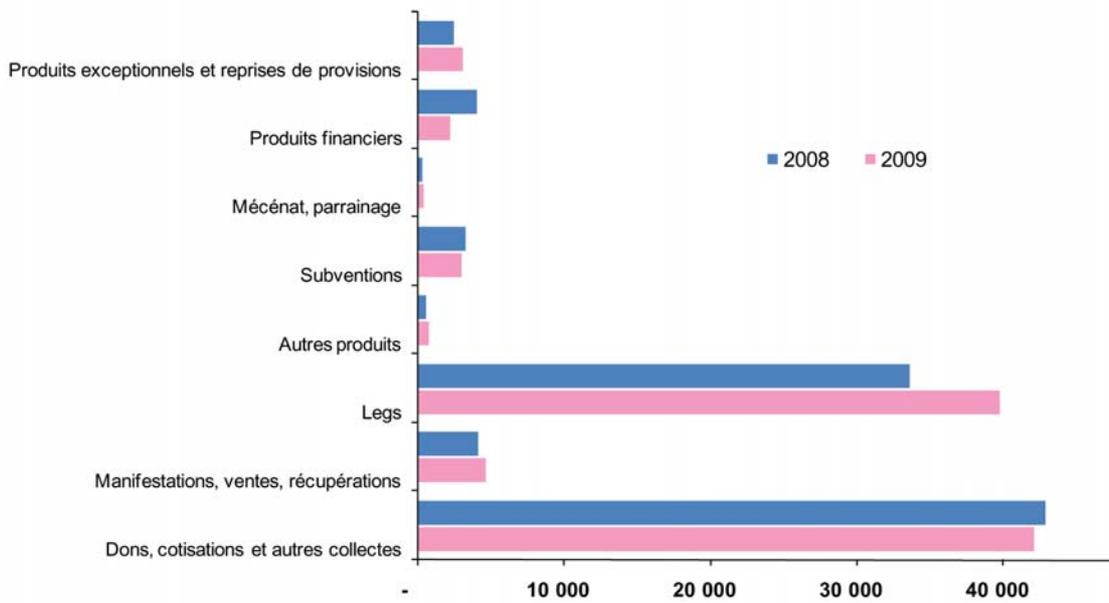
**Compte de résultat combiné au 31 décembre 2009  
(legs reclassés en exploitation 2009)**

COMPTE DE RESULTAT (suite)	2009	2008
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (report)</b>	<b>2 364 661</b>	<b>-41 832 292</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>2 278 520</b>	<b>3 919 727</b>
Produits financiers de participations		
Produits / autres valeurs mob. et créances immob.	10 896	31 667
Autres intérêts et produits assimilés	905 668	1 214 216
Reprises sur provisions et transferts de charges	543 146	239 331
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de VMP	818 811	2 434 513
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>-429 715</b>	<b>-1 216 721</b>
Dotations financières aux amort. et provisions	-138 106	-528 439
Intérêts et charges assimilées	-78 582	-76 861
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de VMP	-213 028	-611 421
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>1 848 805</b>	<b>2 703 007</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>4 213 466</b>	<b>-39 129 285</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS (2)</b>	<b>2 142 569</b>	<b>43 917 647</b>
Produits exceptionnels / opérations de gestion	2 070 798	34 703 111
Produits exceptionnels / opérations en capital	31 841	9 178 760
Reprises sur provisions et transferts de charges	39 930	35 776
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>-394 866</b>	<b>-8 901 389</b>
Charges exceptionnelles / opérations de gestion	-314 342	-154 397
Charges exceptionnelles / opérations en capital	-2 918	-8 744 226
Dotations aux amortissements et provisions	-77 606	-2 766
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>1 747 703</b>	<b>35 016 258</b>
<b>SOLDE DES RESSOURCES AFFECTEES</b>	<b>3 020 712</b>	<b>2 019 230</b>
Reports des ressources non utilisées des ex antérieurs	4 984 615	7 528 001
Engagements à réaliser sur ressources affectées	-1 963 903	-5 508 771
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôt sur les bénéfices	-180 275	-166 916
TOTAL des PRODUITS	101 272 827	107 526 430
TOTAL des CHARGES	-92 471 222	-109 787 142
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>8 801 605</b>	<b>-2 260 713</b>
(a) dont redevances sur crédit bail mobilier		
(a) dont redevances sur crédit bail immobilier		
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
comptes non affectés reclassés en produits except. (2)		
<b>Total produits</b>	<b>4 110 407</b>	<b>97 139</b>
- bénévolat	3 114 706	
- prestations en nature	802 426	41 548
- dons en nature	193 276	55 591
<b>Total charges</b>	<b>-4 110 407</b>	<b>-97 139</b>
- secours en nature	-1	-3
- mise à disposition gratuite de biens et services	-1 002 116	-97 136
- personnel bénévole	-3 108 291	

**Répartition des ressources combinées 2009**

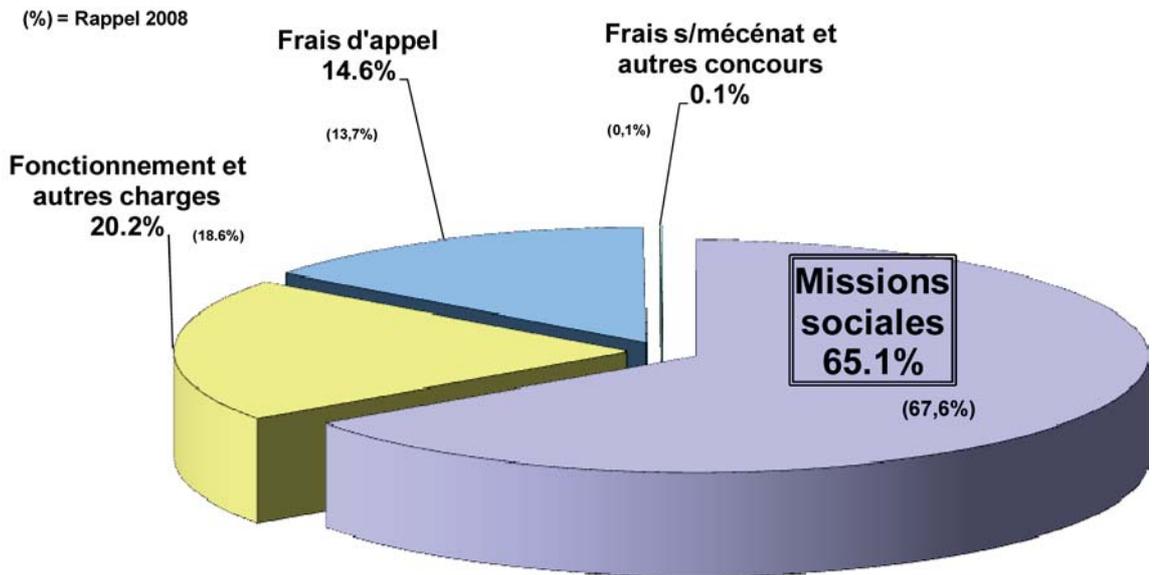


**Comparaison entre 2008 et 2009 des ressources combinées**

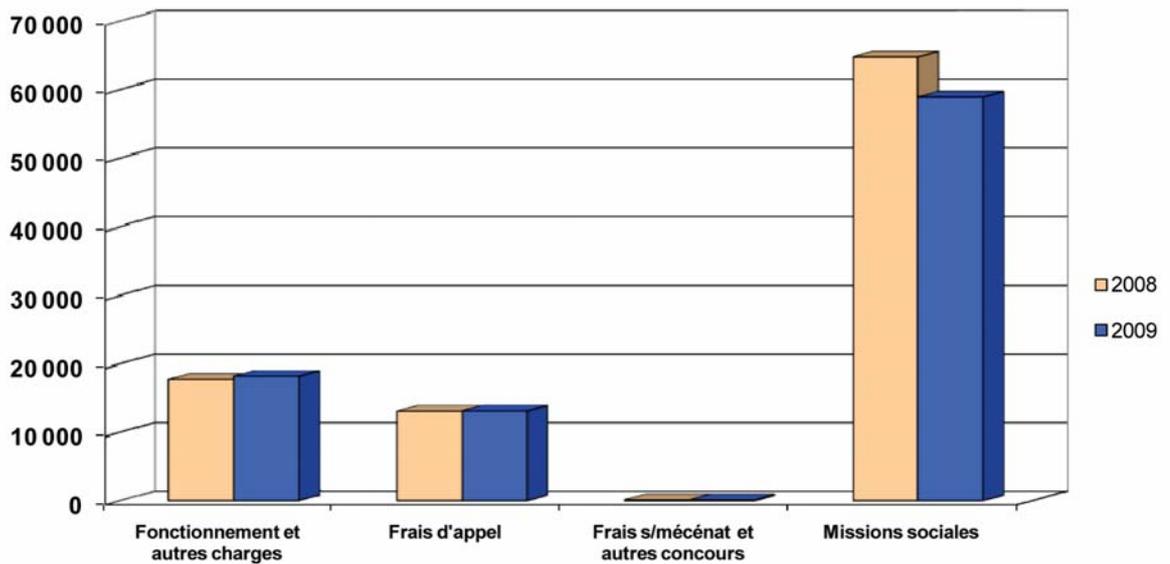




### Répartition du total des emplois combinés 2009



### Comparaison entre 2008 et 2009 des emplois combinés



## RESSOURCES

### RESSOURCES ISSUES DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC **80 817 612 euros**

Elles augmentent de 8,1 % et constituent 83,9 % des ressources totales de la fédération contre 82 % en 2008. Elles sont constituées en majorité de dons et de legs (à plus de 94 %), et pour le reste de produits issus de manifestations, ventes diverses et de récupération.

en K€	2008	2009	Evolution %
Dons	36 969	36 343	-1.7%
Legs	33 656	39 789	18.2%
Autres produits liés à la générosité du public	4 156	4 686	12.8%
	<b>74 781</b>	<b>80 818</b>	<b>8.1%</b>

Le montant des dons, en diminution de 1,7 % dans un environnement marqué par la crise économique, représente 45 % des produits de la générosité du public et 38 % du total des ressources. En incluant les dons récoltés lors des manifestations (figurant dans les autres produits issus de la générosité du public), cette baisse n'est plus que de 0,5 % (172 000 euros).

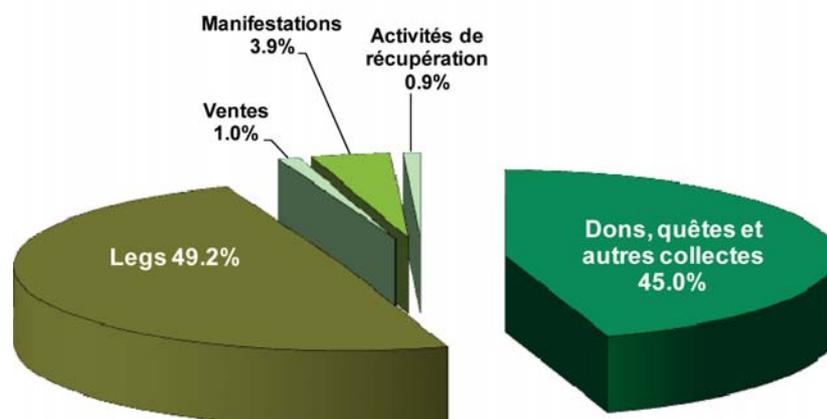
Le don moyen par adhérent progresse de 1,7 % entre 2008 et 2009 (en tenant compte des dons issus des manifestations)

Le montant des legs a augmenté de 18,2 % en raison notamment d'une réorganisation du service legs qui a permis d'accélérer le traitement des dossiers. 43 % du montant des legs est attribué aux comités départementaux.

### AUTRES PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC **4 685 503 euros**

Les autres produits liés à l'appel à la générosité du public ont augmenté de 12,8 %. Ils sont constitués au principal de produits des manifestations pour 3 132 000 euros, en hausse de 15 % par rapport à 2008, de ventes (dont les abonnements à la revue *Vivre*) pour 852 000 euros et des activités de récupération pour 701 000 euros.

#### Répartition des produits de la générosité du public 2009





• Produits exceptionnels

2 410 880 euros

Les produits exceptionnels concernent essentiellement des annulations de charges à payer, notamment pour la recherche (désistements et bourses non réclamées). Ils augmentent de plus de 28 % en raison d'une correction dans la combinaison des comptes sur les fonds dédiés qui ont généré un produit exceptionnel de 397 000 euros (cf. §7.3 ci-dessus).

• Reprises de provisions

744 688 euros

Il s'agit de provisions constituées à la clôture des exercices antérieurs et devenues sans objet au 31 décembre 2009. Ce poste est constitué de près de 500 000 euros de reprises de provisions pour risques et charges et de 245 000 euros de reprises de provisions pour dépréciations des stocks. Le poste est en hausse de 26 % car en 2009, le siège a enregistré pour 330 000 euros de reprise sur provisions pour risques liées notamment à d'anciens contentieux résolus à l'avantage de la Ligue.

**LE TOTAL DES RESSOURCES s'élève donc à  
du Compte Emploi des Ressources**

**96 285 786 euros**

**REPORT DES RESSOURCES NON ENCORE UTILISÉES**

**4 984 615 euros**

Il s'agit des fonds dédiés au 31 décembre 2008, repris sur l'exercice 2009 pour leur affectation aux missions sociales. En 2009, ces fonds ont été repris à 58,4 % par les Comités départementaux et à 41,6 % par le siège de la Fédération pour la part réellement utilisée durant l'exercice 2009. Cette reprise atteint 4,9 % du total général du compte emploi des ressources, contre 7,4 % en 2008. La forte diminution de ce poste en 2009 (2 543 000 euros) s'explique principalement par le fait qu'en 2008 une reprise d'un million d'euros avait été enregistrée par les Comités sur des équipements de diagnostic et de traitement.

**LE TOTAL GÉNÉRAL des ressources s'élève donc à  
du Compte Emploi des Ressources**

**101 270 401 euros**

# EMPLOIS

## MISSIONS SOCIALES

58 933 312 euros

### • Actions pour les malades 17 293 665 euros

Cette mission représente 19,1 % du total des emplois de l'exercice, et 29,3 % des missions sociales contre 31,8 % en 2008. Cet écart porte principalement sur les postes suivants :

- 1<sup>re</sup> convention de la société face au cancer, et autres manifestations non renouvelées en 2009.
- EDT (Équipement de diagnostic et traitement) qui diminue de 2,2 millions d'euros entre 2008 et 2009.

Comme il a été vu au § 4.1.3, les aides financières aux personnes ont en revanche augmenté de plus de 10%, en raison de l'action de terrain menée par les bénévoles au bénéfice des personnes rendues vulnérables par la maladie dans une conjoncture économique et sociale difficile. L'EDT et les aides financières représentent 55 % du montant total de la mission actions pour les malades.

### • Information prévention dépistage 7 220 023 euros

Les actions d'information - prévention - dépistage représentent 8 % du total des emplois de l'exercice et 12,3 % des missions sociales, en diminution de 6,4 % en 2009 soit 490 000 euros.

### • Formation 494 722 euros

Ce poste est en diminution de 8,8 % par rapport à 2008, grâce à une optimisation des coûts de gestion.

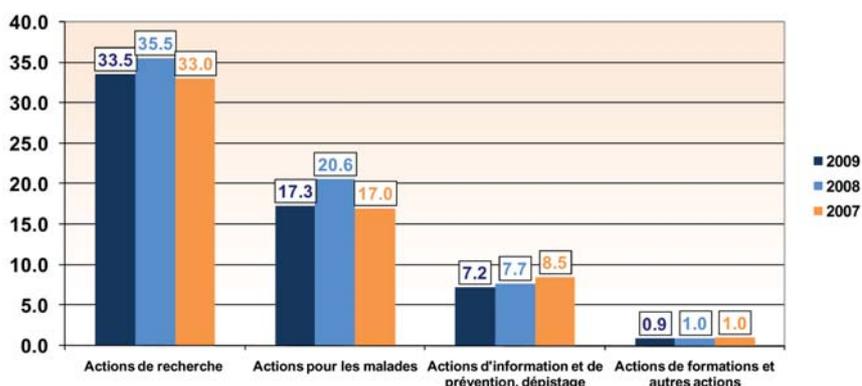
### • Recherche 33 525 435 euros

La recherche représente 37 % du total des emplois de l'exercice et 56,9 % des missions sociales, et est en diminution de 2 millions d'euros soit 5,7 % par rapport à 2008.

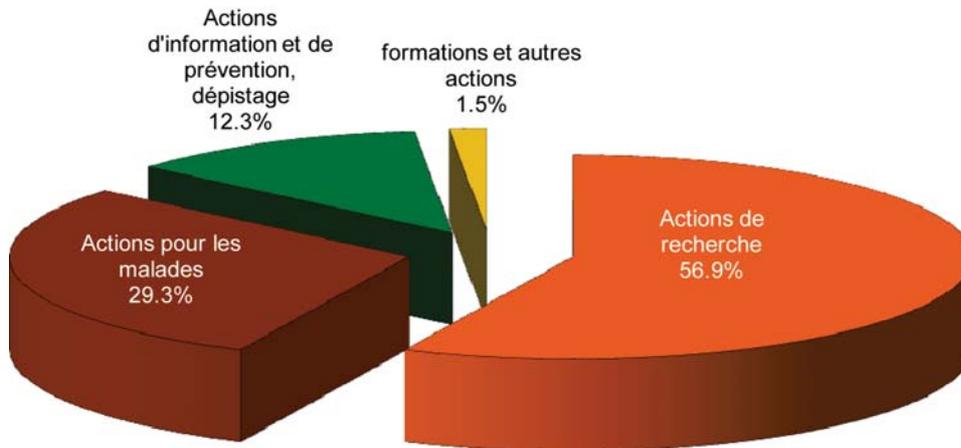
### • Autres actions 394 866 euros

Il s'agit essentiellement du financement du registre des cancers (235 000 euros) et de remises de prix (160 000 euros).

Missions sociales 2007-2009 (en M€)



Répartition des missions sociales 2009



**FRAIS D'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC**

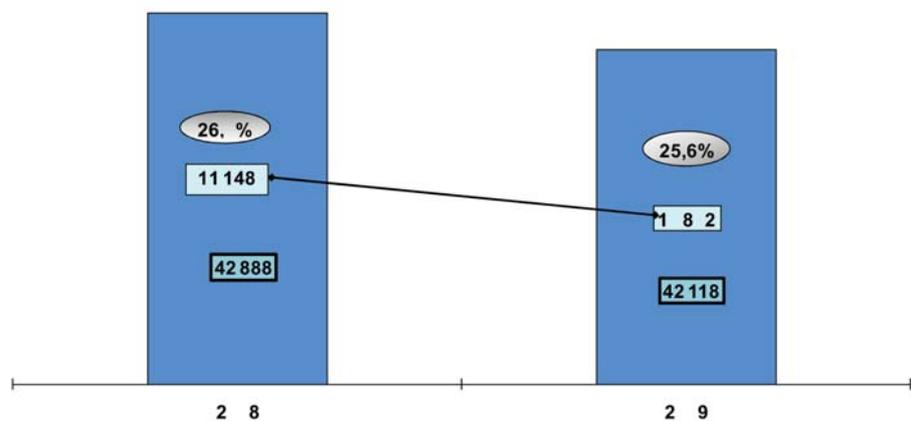
**13 232 188 euros**

- Les frais d'appel et de traitement des dons sont en diminution de 3,1 % :

	2008	2009	Evolution	Evol. %
Frais d'appel et de traitement	11 148 015	10 802 105	- 345 909	-3,10%
<b>Soit en pourcentage des cotisations, dons et autres collectes :</b>				
Pour les frais d'appel	22,8%	22,4%		
Pour les frais de traitement	3,2%	3,2%		

- Les frais d'appel et traitement des dons diminuent légèrement par rapport à 2008 car les sollicitations aux donateurs ont baissé pour s'adapter au contexte économique :
  - Les frais d'appel des dons sont en diminution de 3,4 % par rapport à l'année 2008 ;
  - Les frais de traitement des dons restent stables.

**Dons, cotisations, collectes et les charges associées (en K€) 2 8 - 2 9**

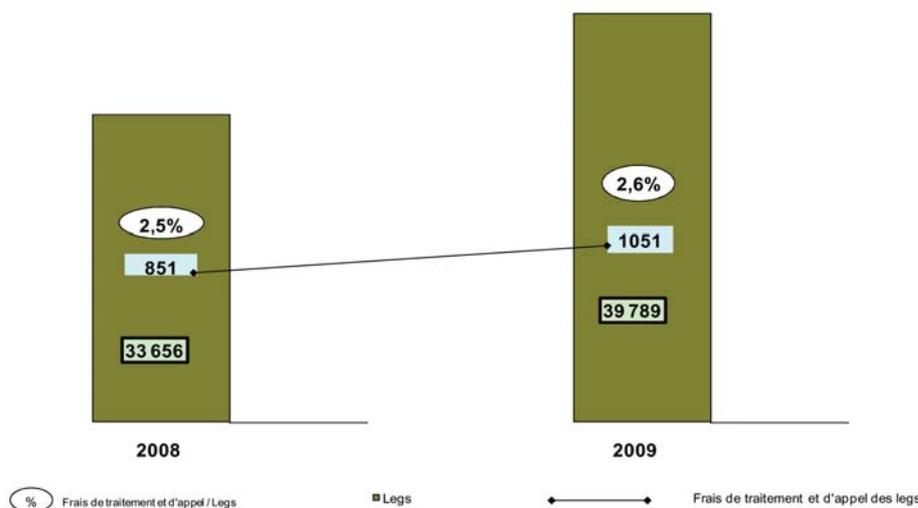


- Les frais d'appel et de traitement des legs ont augmenté :

	2008	2009	Evolution	Evol. %
Frais d'appel et de traitement	850 976	1 050 608	199 632	23.46%
<b>Soit en pourcentage des cotisations, dons et autres collectes :</b>				
Pour les frais d'appel	1.2%	0.9%	-26.2%	
Pour les frais de traitement	1.4%	1.7%	25.5%	

Les frais d'appel des legs ont diminué de 6 % mais les frais de traitement ont augmenté en raison notamment des renforts en personnels liés à la stratégie d'accélération du traitement des dossiers menée en 2009.

**Legs et charges afférentes 2008 - 2009 (en K€)**



- Achats pour reventes et manifestations : 1 306 948 euros

Ce poste, alimenté à 96 % par les Comités, représente 1,4 % du total des emplois, contre 1,1 % en 2008. Son augmentation de 21,5 % est à mettre en rapport avec l'augmentation des produits constatée plus haut. La marge sur cette activité est de 61 %, contre 63 % en 2008.

- Activités de récupération : 72 444 euros

Ce poste, alimenté à 79 % par les Comités, représente des produits de 701 000 euros, soit une marge brute de 629 000 euros (90 %), stable en pourcentage par rapport à 2008.

### **FRAIS DE RECHERCHE MÉCÉNAT ET AUTRES CONCOURS EXTÉRIEURS** 103 386 euros

Ce poste, alimenté par le siège, reste stable par rapport à 2008. Il comprend la masse salariale du collaborateur du siège affecté à ce poste ainsi que des frais d'impression (cartes, autocollants), des frais de déplacements, de stockage (notamment pour des écrans reçus suite à une opération de mécénat).

### **FRAIS DE FONCTIONNEMENT ET AUTRES CHARGES** 18 236 007 euros

Le % des frais de fonctionnement et autres charges s'élève à 20,1 % du total des emplois (contre 18,6 % en 2008). Cette hausse provient des postes information et communication, et des dotations aux provisions.

#### • Communication, information 3 873 304 euros

Les frais de communication sont en augmentation de 730 000 euros (+ 23,2 %) par rapport à 2008 : cette hausse s'explique d'une part par l'imputation d'une partie des coûts du magazine *Vivre* (conception, impression et envoi) et du budget du site internet sur les dépenses de communication, pour un total de 217 000 euros en 2009

D'autre part, le budget « aide aux comités » a augmenté au siège de 219 000 euros entre 2008 et 2009, en raison des difficultés économiques qui ont engendré une baisse des dons sur le 1<sup>er</sup> semestre 2009.

#### • Frais de gestion 10 608 723 euros

Ces frais sont en hausse maîtrisée de 1,4 %.

Ils concernent le siège à hauteur de 39 %, les services dit de « supports » tels l'informatique, le juridique, les relations comités, les ressources humaines, le contrôle de gestion, la comptabilité (combinaison) qui œuvrent pour l'ensemble de la Fédération étant rattachés au siège et leurs coûts étant imputés en frais de gestion. Ils sont constitués à 53 % de frais de personnel, contre 51 % en 2008, les autres postes correspondant pour l'essentiel aux charges suivantes : loyers et charges locatives, entretien et réparation, maintenance (bâtiments, informatique), fournitures administratives, frais postaux et télécommunications, missions...

### **Information sur la masse salariale totale :**

La masse salariale combinée a augmenté de 7,1 % en 2009, selon la répartition suivante :

	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>Variation</u>
<b><u>Siège</u></b>	5 571 K€	6 015 K€	+ 8,0 %
- dont missions sociales	2 341 K€	2 543 K€	+ 8,6 %
- autres services	3 230 K€	3 472 K€	+ 7,5 %
<b><u>Comités</u></b>	9 190 K€	9 798 K€	+ 6,6 %
- dont missions sociales	4 259 K€	4 732 K€	+ 11,1%
- autres services	4 931 K€	5 066 K€	+ 2,7 %

La masse salariale augmente plus rapidement dans les missions sociales, en raison du besoin croissant d'un service professionnalisé pour accomplir les engagements pris par la Ligue. Le montant annuel brut des cinq plus importants salaires de la Fédération s'élève à 373 279 euros

• Autres frais de fonctionnement 671 663 euros

Ces autres frais, qui incluent les frais liés à la tenue des Conseils d'administration, Assemblées générales, aux formations administratives et aux impôts et taxes, sont en hausse de 24 000 euros (+ 3,7 % par rapport à 2008) en raison notamment de l'augmentation des impôts locaux. Il est constaté une diminution de 6,8 % des frais d'Assemblée générale et de 10,7 % des frais de Conseil d'administration.

• Charges financières 502 116 euros

Ce poste diminue de 776 000 euros principalement en raison de la baisse des dotations aux provisions sur valeurs mobilières de placement (- 380 000 euros) et des charges nettes sur cessions de valeurs mobilières (360 000 euros).

• Dotations aux amortissements 1 414 877 euros

Le détail des mouvements, lié à l'acquisition d'immobilisations amortissables, est donné dans la partie « Bilan » du rapport financier.

• Dotations aux provisions 984 121 euros

Cette ligne est composée à 83 % de dotations aux provisions pour risques et charges. La forte évolution de 553 000 euros s'explique principalement par l'augmentation de ce poste sur le siège où d'importantes dotations sur litiges ont été passées en 2009. Les 17 % restant sont des dotations aux provisions pour dépréciation des stocks et autres.

• Charges exceptionnelles 181 202 euros

Ce poste, principalement alimenté par les Comités, est en diminution de 278 000 euros par rapport à la clôture 2008, en raison notamment du non renouvellement de charges exceptionnelles en 2008 (244 000 euros) liés à la vente par un Comité de son siège social.

**LE TOTAL DES EMPLOIS s'élève donc à 90 504 893 euros**  
**du Compte Emploi des Ressources**

**RESSOURCES AFFECTÉES AUX MISSIONS SOCIALES  
ET NON UTILISÉES**

1 963 903 euros

Il s'agit de la part des fonds dédiés créés dans l'exercice et non utilisés à la date de clôture. Cette dotation vient augmenter le poste fonds dédiés au passif du bilan. Elle représente 1,9 % du total général du compte emploi des ressources à fin 2009, contre 5,4 % à fin 2008.

**EXCÉDENT DE L'EXERCICE**

8 801 605 euros

L'exercice 2009 se clôture avec un résultat positif de 8 801 605 euros contre un déficit de 2 260 713 euros en 2008.

Ce montant intègre l'ensemble des corrections d'écriture évoquées au § 7.3 ci-dessus, à hauteur totale de 3 132 000 euros, notamment celle relative à une anomalie dans le traitement comptable des fonds dédiés liés à l'alimentation par les Comités du programme de la CIT, anomalie qui remonte à la création de ces fonds dédiés en 2001.

**LE TOTAL GÉNÉRAL des emplois s'élève donc à 101 270 401 euros**  
**du Compte Emploi des Ressources**



# Bilan au 31 décembre 2009



## Bilan combiné au 31 décembre 2009

ACTIF	brut	amortissements & provisions	net	2008
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>2 329 204</b>	<b>-1 965 410</b>	<b>363 794</b>	<b>402 947</b>
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	2 317 894	-1 965 410	352 484	291 462
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	11 310		11 310	111 185
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				300
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>29 429 262</b>	<b>-10 109 361</b>	<b>19 319 901</b>	<b>18 738 681</b>
Terrains	2 219 784		2 219 784	2 219 784
Constructions	21 058 823	-5 707 580	15 351 244	14 745 925
Installations techniques, matériel et outillages ind.	215 472	-214 973	498	949
Autres immobilisations corporelles	5 593 052	-4 186 808	1 406 244	1 602 552
Immobilisations corporelles en cours	330 838		330 838	116 283
Avances et acomptes	11 292		11 292	53 188
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>8 262 845</b>	<b>-8 131</b>	<b>8 254 714</b>	<b>8 144 791</b>
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille	8 096 409	-4 275	8 092 135	8 079 888
Autres titres immobilisés	100 010		100 010	
Prêts	7 965	-3 856	4 109	1 821
Autres immobilisations financières	58 461		58 461	63 082
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>40 021 310</b>	<b>-12 082 901</b>	<b>27 938 409</b>	<b>27 286 419</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>	<b>1 177 847</b>	<b>-597 532</b>	<b>580 315</b>	<b>659 276</b>
Matières premières et autres approvisionnements	7 524		7 524	
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 170 323	-597 532	572 791	659 276
<b>AVANCES, ACOMPTES / COMMANDES</b>	<b>36 670</b>		<b>36 670</b>	<b>56 080</b>
<b>CREANCES</b>	<b>3 280 558</b>	<b>-161 655</b>	<b>3 118 903</b>	<b>2 250 984</b>
Créances usagers et comptes rattachés (3)	172 532	-28 071	144 462	226 337
Autres créances	1 527 120	-133 584	1 393 536	912 862
Legs et donations en cours de réalisation	1 580 906		1 580 906	1 111 785
Capital souscrit-appelé, non versé				
<b>TRESORERIE</b>	<b>101 088 444</b>	<b>-196 637</b>	<b>100 891 807</b>	<b>99 475 593</b>
Valeurs mobilières de placement	68 198 940	-196 637	68 002 303	72 028 590
Disponibilités	32 889 504		32 889 504	27 447 003
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>105 583 520</b>	<b>-955 824</b>	<b>104 627 696</b>	<b>102 441 933</b>
Charges constatées d'avance	395 832		395 832	437 595
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>146 000 661</b>	<b>-13 038 725</b>	<b>132 961 936</b>	<b>130 165 947</b>
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>				
<b>LECS NETS A REALISER</b>			<b>81 768 252</b>	<b>67 287 625</b>
Acceptés par les organes statutairement			11 713 858	6 276 676
Autorisés par l'organisme de tutelle			21 847 823	30 762 950
Non opposition de l'organisme de tutelle			46 177 606	30 247 999
Assurance-vie			2 028 965	(1)
Dons en nature restant à vendre				

(1) Successions et assurances vie non distinguées en (N-1).

## Bilan combiné au 31 décembre 2009

PASSIF	2009	2008
Fonds associatifs sans droit de reprise (dont legs et donations)	6 093 514	4 563 207
Ecarts de consolidation	-101 341	221 841
Réserves statutaires ou contractuelles	98 979	98 979
Fonds de Réserve Générale	35 170 808	34 220 217
Fonds de Réserve Information et Prévention	2 150 205	2 196 099
Fonds de Réserve EDT	760 268	806 307
Fonds de Réserve Recherche	8 616 536	11 474 471
Fonds de Réserve sur Titres		
Fonds de Réserve Actions pour les Malades	10 082 729	11 315 233
Fonds de Réserve autres Missions Sociales	14 128 212	13 916 462
Fonds de Réserve pour la Communication	553 000	553 000
Report à nouveau (débitéur ou créditeur)	793 028	1 237 931
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>8 801 605</b>	<b>-2 260 713</b>
Fonds associatifs avec droit de reprise legs et donations	2 310 361	2 310 361
Subventions d'investissement	279 283	297 410
Provisions réglementées		
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>89 737 189</b>	<b>80 950 806</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	1 338 513	1 072 756
Provisions pour charges	546 827	439 628
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>1 885 341</b>	<b>1 512 384</b>
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	793 110	2 750 057
Fonds dédiés sur autres ressources	8 100 819	9 939 438
<b>FONDS DEDIES</b>	<b>8 893 929</b>	<b>12 689 495</b>
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES</b>	<b>2 116 043</b>	<b>2 012 341</b>
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 995 318	1 840 465
Emprunts et dettes financières divers (3)	120 725	171 876
<b>AVANCES ET ACOMPTEs sur COMMANDES EN COURS</b>	<b>1 721</b>	<b>3 882</b>
<b>AUTRES DETTES</b>	<b>30 251 588</b>	<b>32 891 462</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 700 011	3 343 235
Dettes sociales	2 812 930	2 380 903
Dettes fiscales	381 024	363 188
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	86 949	151 987
Autres dettes	21 329 037	23 879 239
Legs et donations en cours de réalisation	1 941 636	2 772 910
<b>DETTEs (1)</b>	<b>32 369 351</b>	<b>34 907 685</b>



# BILAN - ACTIF

## **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

**363 794 euros**

La valeur brute des immobilisations incorporelles est en augmentation nette des investissements et des mises au rebut de 64 000 euros (6,6 %) par rapport à 2008.

Plus de 96 % de ces immobilisations concernent le siège de la Fédération.

Ce poste comprend pour l'essentiel des logiciels et des licences informatiques : développements relatifs à l'actualisation du site internet institutionnel de la Ligue (117 000 euros), développement d'une application relative au nouveau format du Compte d'emploi annuel des ressources (11 000 euros).

Les mises au rebut de l'ancien site internet et de logiciels désuets s'élèvent à 93 000 euros.

## **IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

**19 319 901 euros**

Ce montant correspond à une valeur brute de 29 429 000 euros, amortie à hauteur de 1 0109 000 euros, dont 18 996 000 euros se rapportent aux immobilisations corporelles brutes des Comités, et 1 043 300 euros à celles du siège de la Fédération, en augmentation nette (acquisitions diminuées des mises au rebut) de 1 423 000 euros.

Les mises au rebut de matériels informatiques s'élèvent à 105 000 euros.

Les acquisitions au siège s'élèvent à 110 000 euros (investissements en matériels informatiques, mobilier, etc.).

Trois Comités départementaux ont acquis leurs sièges sociaux (928 000 euros).

D'autres Comités ont réalisé des investissements dans des locaux existants.

## **IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**

**8 254 714 euros**

Ce poste comprend notamment les portefeuilles titres qui gagent le montant de la réserve statutaire de chaque Comité et du siège en conformité avec leurs statuts ainsi que des legs affectés en raison de la volonté des testateurs, soit :

- les portefeuilles-titres des Comités départementaux **3 602 399 euros**

Ils ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation au 31 décembre 2008 de 4 000 euros (titres de dotation).

- le portefeuille titre du siège de la Fédération **4 494 011 euros**

Aucune provision n'a été constatée sur le portefeuille titres du siège de la Fédération, les capitaux étant placés sur des supports monétaires sans risque.

Cette rubrique comprend également une souscription bancaire (100 000 euros), des prêts pour 7 000 euros dépréciés à hauteur de 4 000 euros et des dépôts et cautionnements pour 58 000 euros.

*N.B : les portefeuilles de valeurs mobilières de placements sont portés en « trésorerie » (cf. page 82)*



**STOCKS ET EN-COURS****580 315 euros**

La valeur brute des stocks est égale à 1 177 847 euros : elle a fait l'objet d'une provision pour dépréciation de 597 532 euros, qui représente 50,7 % de la valeur brute des stocks au 31 décembre 2009 contre 44,4 % en 2008.

Ce stock est représenté pour la plus grande partie par le siège (1 141 000 euros), qui gère la majeure partie de la réalisation et du routage des outils de communication pour le réseau des Comités. Il est diminué d'une provision pour dépréciation de 594 000 euros.

Comparée à 2008, la totalité des marchandises brutes stockées du siège a diminué de 2,2 % en 2009, contre une diminution de 9,3 % en 2008. La structure de ce stock au 31 décembre 2009 est la suivante :

• matériel de collecte :	197 000 euros
• matériel pour l'aide aux malades (brochures) :	190 000 euros
• brochures de prévention :	366 000 euros
• outils de communication :	333 000 euros
• autres matériels :	55 000 euros

**AVANCES ET ACOMPTES SUR COMMANDES****36 670 euros**

Les sommes composant ce solde correspondent à des avances aux fournisseurs sur commandes ou travaux en cours.

**CRÉANCES****3 118 903 euros**

Les postes composant cette rubrique sont les suivants :

- « autres créances » : 1 394 000 euros (dont l'État pour 120 000 euros et des avances sur des allocations de recherche pour 116 000 euros, des produits à recevoir dans les Comités départementaux pour 773 000 euros). Elles représentent 44,7 % du total des créances. Les Comités départementaux y contribuent à hauteur de 890 000 euros et le siège pour 494 000 euros ;
- legs en cours de réalisation : 1 581 000 euros, en intégralité dans les comptes du siège. Ils représentent 50,8 % du total des créances, contre 49,4 % en 2008 ;
- créances clients : 144 000 euros soit 4,7 % du total des créances, relatives à des activités de type commerciales (échange de fichiers, ventes de calendriers, etc.).

L'opération de combinaison des comptes annule l'effet de créances impayées au siège et concerne des facturations du siège de la Fédération aux Comités départementaux.

Au 31 décembre 2009, ces montants éliminés en combinaison des comptes s'élèvent à 7 333 000 euros (7 629 000 euros en 2008) dans les comptes du siège de la Fédération. Ils se rapportent à des créances sur cotisations statutaires, au financement de la Recherche, ainsi qu'à des factures de marketing et de matériel de communication.

**TRÉSORERIE****100 891 807 euros**

Il s'agit de :

- Valeurs mobilières de placement **68 002 303 euros**

Ce montant brut fait l'objet d'une provision pour dépréciation de 196 637 euros.

Entre le 31 décembre 2008 et le 31 décembre 2009, le poste « valeurs mobilières de placement » est passé d'un montant brut de 72 626 977 euros à 68 198 940 euros, représentant une diminution de 6,1 %.

La provision pour dépréciation (197 000 euros) diminue de 401 000 euros comparée à l'exercice précédent. Le ratio « provisions sur total des valeurs mobilières de placement » est de 0,2 % (0,8 % en 2008).

L'évolution de la composition du poste « valeurs mobilières de placement » depuis la dernière clôture est la suivante (valeur brute avant provision) :

	<b>31/12/2008</b>	<b>31/12/2009</b>	<b>Variation</b>
Actions	838 541	855 019	+2,0 %
Obligations	2 294 468	2 676 487	+16,6 %
Bons du trésor et de caisse à CT	7 292 817	9 112 945	+25,0 %
Autres valeurs mobilières (SICAV, FCP)	62 159 557	55 516 995	-10,7 %
<b>Soit un total de</b>	<b>72 585 383</b>	<b>68 161 446 (1)</b>	<b>- 6,4 %</b>

(1) Le montant inscrit au bilan 2009 en valeurs mobilières de placement brutes est de 68 198 940 euros. La différence avec le total ci-dessus, soit 37 494 euros, correspond à des intérêts à recevoir.

Provisions pour dépréciation :

- actions : 122 000 euros contre 347 000 euros au 31/12/2008. Cette provision concerne un Comité départemental ;
- placements obligataires : 23 000 euros contre 155 000 euros au 31/12/2008 ;
- autres valeurs mobilières de placement : 52 000 euros contre 96 000 euros en 2008.

Le bilan 2009 ne comporte aucune provision pour dépréciations des placements du siège de la Fédération.

- Disponibilités **32 889 504 euros**

Elles sont en progression de 5 443 000 euros comparé à 2008. Cette variation résulte pour partie des placements du siège où il a été procédé à des désinvestissements sur les supports sicav monétaire, à rentabilité peu attrayantes et des bons à moyen terme négociables échus au profit de placements sur livret pour un montant de 4,7 millions d'euros au 31 décembre 2009. Contrairement aux autres supports qui étaient imputés sur la ligne valeurs mobilières de placement, les comptes sur livret sont inscrits au bilan en disponibilités.

**Le volume de notre trésorerie de fin d'année est la conséquence d'un double mouvement : une part prépondérante de nos ressources est encaissée au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre, et des décaissements significatifs, notamment en matière de financement de la recherche, interviennent durant le 1<sup>er</sup> trimestre de l'année qui suit..**

**CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE****395 832 euros**

Un poste en diminution de 42 000 euros soit - 9,6 %, qui concerne des opérations initiées en 2009 se rattachant à l'exercice comptable de 2010.

La part concernant le siège d'un montant de 166 000 euros se rapporte principalement à de la maintenance, des abonnements, du marketing, des assurances et des insertions publicitaires.

**L'ACTIF NET du bilan s'élève donc à****132 961 936 euros**

# BILAN - PASSIF

## FONDS ASSOCIATIFS

**89 737 189 euros**

Ce poste recouvre :

- Les fonds statutaires sans droit de reprise **6 093 514 euros**

Ce fonds, qui concerne uniquement les sept entités reconnues d'utilité publique, est en augmentation de 1 530 000 euros par rapport au 31 décembre 2008. Cet écart résulte d'une régularisation d'un Comité qui avait diminué à tort cette réserve lors de l'exercice précédent.

- L'écart de combinaison **101 341 euros**

Il enregistre l'extourne des écritures d'homogénéisation de l'exercice précédent relative au Siège de la Fédération avec incidence sur le résultat.

écart Comités : (102 K€)

écart siège : +1 K€

écart global : (101 K€)

Cet écart, qui était de + 222 000 euros en 2008, provient de non respect des normes et des réglementations comptables, qui génère des écritures de régularisation au moment de la combinaison des comptes.

- Les Réserves statutaires ou contractuelles **98 979 euros**

Elles sont identiques à l'exercice précédent et concernent un Comité départemental.

- Fonds de réserves pour missions sociales **35 737 951 euros**

En diminution par rapport au 31 décembre 2008 du fait de l'impact de l'affectation d'une partie des résultats 2008 et de la régularisation du Comité impactant les fonds associatifs sans droit de reprise.

- Fonds de réserve pour communication **553 000 euros**

Réserve dans les comptes du Siège de la Fédération, identique à l'exercice précédent

- Le fonds de réserve générale **35 170 808 euros**

Il augmente de 951 000 euros comparé à la situation au 31 décembre 2008.

- Le report à nouveau **793 028 euros**

Sa variation négative de 68 000 euros provient de l'impact des affectations d'une partie du résultat 2008.



**RÉSULTAT DE L'EXERCICE (EXCÉDENT) 8 801 605 euros**

Au 31 décembre 2008, le résultat des comptes combinés s'établit comme suit :

Résultat du Siège de la Fédération	1 270 918 €
Résultat sommé des Comités Départementaux	4 339 755 €
Extourne des écritures de retraitement au 31/12/2008 :	
Siège	- 1 000 €
Comités	+ 102 341 €
Ecritures de retraitement au 31/12/2009 :	
Siège	- 43 494 €
Comités	326 €
	-----
Résultat intermédiaire	5 668 846 €
Ecritures de correction	
Siège	2 755 445 €
Comités	377 314 €
<b>Résultat combiné au 31/12/2009 (excédent)</b>	<b>8 801 605 €</b>

(Rappel : la nature des écritures de correction a été décrite au § 7.3. ci-dessus.)

- Fonds associatif avec droit de reprise legs et donation 2 310 361 euros

Il reste identique à l'exercice précédent et concerne un Comité reconnu d'utilité publique en contrepartie de libéralités avec conditions.

- Les subventions d'investissement 279 283 euros

La diminution est de 18 000 euros par rapport au 31 décembre 2008. Les subventions d'investissements concernent 17 Comités départementaux.

**Les fonds associatifs de la Ligue (hors résultat de l'année et fonds statutaires) comprennent des réserves affectées pour 35,7 millions d'euros dans les missions sociales. Les fonds associatifs de la Ligue permettraient de pérenniser, en cas de diminution conjoncturelle de ses ressources, le financement pluriannuel de ses missions sociales, en particulier en matière de recherche, et de couvrir les charges fixes de fonctionnement.**

**PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES 1 885 341 euros**

Ce poste se décompose en 1 338 513 euros de provisions pour risques et 546 827 euros de provisions pour charges. Il recouvre principalement :

- des provisions pour risques au siège pour 529 000 euros (obligations dont la sortie de ressources est probable) et dans les Comités pour 809 000 euros (fins de carrières et litiges).
- des provisions pour charges constituées par le siège pour 488 000 euros (provisions de fins de carrières et retraites) et des provisions d'entretien des tombes legs pour 51 000 euros.

Les Comités ont provisionné pour 8 000 euros d'indemnités de retraite.



## FONDS DÉDIÉS

8 893 929 euros

Les fonds dédiés ont diminué de 3 796 000 euros sur 2008 par rapport à la clôture de l'exercice précédent soit - 29,9 %. Ils se composent de :

• fonds dédiés sur subvention de fonctionnement 793 110 euros

Ce poste a diminué de 1 957 000 euros, dont 774 000 euros en suite de corrections de comptabilisation (cf. § 7.3.)

• fonds dédiés sur dons manuels affectés 1 527 984 euros

Ce poste a diminué de 219 000 euros soit 12,5 % par rapport à 2008.

• fonds dédiés sur legs et donations 6 572 835 euros

Ce poste a diminué de 1 620 000 soit 19,8 % par rapport à 2008.

## EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

2 116 043 euros

Ce poste concerne 14 Comités et recouvre essentiellement des emprunts souscrits aux fins d'acquisitions et d'aménagements des locaux des sièges sociaux de ces Comités pour 1 843 116 euros au 31 décembre 2009.

Sur l'exercice 2009, deux Comités ont souscrit un emprunt pour un montant total de 278 000 euros. Le total des amortissements d'emprunts sur la même période s'élève à 271 000 euros et concerne 13 Comités.

La différence avec le total du poste « Emprunts et dettes financières » correspond d'une part aux intérêts courus pour un montant de 49 000 euros et d'autre part aux soldes temporaires créditeurs de banque de 224 000 euros.

## AVANCES ET ACOMPTES SUR COMMANDES EN COURS

1 721 euros

Il s'agit d'avances versées à des fournisseurs du siège de la Fédération.

## AUTRES DETTES

30 251 588 euros

Il s'agit des six postes suivants :

• Dettes fournisseurs et comptes rattachés 3 700 011 euros

52 jours d'achats et services extérieurs, contre 45 jours au 31/12/2008.

• Dettes sociales 2 812 930 euros

Ce chiffre est en augmentation de 432 000 euros soit 18,1 %. Il représente 17,8 % de la masse salariale contre 16,1 % en 2008. Cet écart s'explique pour 230 000 euros dans les comptes du siège où, en 2008, le paiement des dettes sociales avait été anticipé avant le 31 décembre.

• Dettes fiscales 381 024 euros

Taxe sur les salaires et de l'impôt sur les revenus patrimoniaux à payer.

• Dettes sur immobilisations et comptes rattachés 86 949 euros

Dettes sur acquisitions de licences informatiques et sur d'autres relatives aux sièges sociaux.

• Autres dettes 21 329 037 euros

Charges à payer, dont 16 259 000 euros pour la recherche.

• Legs et donations en cours de réalisation 1 941 636 euros

Legs au profit de Comités (338 000 euros), legs à répartir entre les Comités et le siège (407 000 euros), legs au profit du siège (425 000 euros), et legs des Comités reconnus d'utilités publiques (770 000 euros).

## PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

76 125 euros

Ce poste est en diminution sur l'exercice 2009 de 30 000 euros. Ces produits, reçus en 2009, se rattachent à l'exercice comptable 2010.

## LE PASSIF NET du bilan s'élève donc à

132 961 936 euros



## ENGAGEMENTS HORS BILAN

L'état des engagements hors bilan au 31 décembre 2009 fait apparaître les montants suivants :

<b>Legs nets à réaliser :</b>	
Pour le siège de la Fédération,	81 768 252 €
dont :	
. legs acceptés par le Conseil d'administration	11 713 858 €
. legs autorisés par la préfecture	21 847 823 €
. legs avec non opposition de la préfecture	46 177 606 €
. assurances vie	2 028 965 €
Pour les Comités départementaux,	1 005 096 €
dont :	
. legs acceptés par le Conseil d'administration	1 005 096 €



## 7.5. La politique menée en 2009 en matière de réserves financières

La Ligue disposait fin 2009 de réserves à hauteur de 89 737 189 euros, montant qui intègre le résultat de l'exercice 2009.

Disposer de réserves est une nécessité pour la Ligue, qui doit y trouver :

- la possibilité de tenir ses engagements pluriannuels, notamment en matière de soutien à la recherche ;
- une capacité à investir de manière significative dans ses missions sociales auprès de la population, tant en prévention et promotion du dépistage qu'en soutien et aides aux malades et aux familles fragilisées par la maladie, sous les différentes formes que prend ce soutien et sans pour autant se substituer aux obligations des pouvoirs publics ;
- tenir les engagements majeurs qu'elle a voulu prendre dans le cadre du Plan cancer 2009-2013, tous engagements qu'elle a pris dans l'intérêt de la population ;
- assurer son fonctionnement courant avec ses ressources humaines, sur lesquelles elle investit chaque année par son école de formation dont bénéficient aussi bien les bénévoles que les salariés.

Ces réserves étaient réparties comme suit entre siège et Comités départementaux :

	<b>31/12/2008</b>	<b>31/12/2009</b>	<b>Variation</b>
Siège	24,6 M€	25,9 M€	+ 5,3 %
Combiné	81 M€	89,7 M€	+ 10,7 %

Le siège applique une politique volontariste de placement sécurisée, en plaçant ses réserves sur des supports qui garantissent le capital versé. En contrepartie, les rendements de ces supports ont été limités en 2009.

Les Comités départementaux ont reçu des recommandations pour agir avec le même degré de prudence.



# NOTES





chercher pour guérir  
prévenir pour protéger  
accompagner pour aider



*pour la vie*